

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

JUILLET, 1842.

No. 5.

ANTIQUITÉS AMÉRICAINES.

ENTRÉ les monumens les plus remarquables de l'ancienne Méxique (encore existants), nous nommerons d'abord le grand *Calendrier Mexicain*, déterré en 1790, dans les fondations du grand temple de *Mezittli*, à la grande place : il est posé maintenant contre le mur nord-est de la cathédrale, et on le nomme vulgairement *l'horloge de Montezuma*. C'est une pierre énorme de porphyre trappéen gris-noirâtre, à base de wacke basaltique, dont le diamètre, selon M. de Humboldt, est de près de 12 pieds, et le poids de 24,400 kilogrammes. La sculpture en relief, dit ce savant, a le même fini que l'on trouve dans tous les ouvrages mexicains : les cercles concentriques, les divisions et les subdivisions sans nombre sont tracées avec une exactitude mathématique ; plus on examine le détail de cette sculpture, plus on y découvre ce goût pour la répétition des mêmes formes, cet esprit d'ordre, ce sentiment de symétrie qui, chez des peuples à demi-civilisés, remplace le sentiment du beau. L'année civile des Aztèques était une année solaire de 365 jours ; elle était divisée en 18 mois, dont chacun avait 20 jours : après ces 18 mois, ou 360 jours, on ajoutait cinq jours complémentaires, et l'on commençait une nouvelle année. Le commencement du jour civil des Aztèques était compté comme celui des Persans, des Egyptiens, des Babyloniens, et de la plupart des peuples de l'Asie, à l'exception des Chinois, depuis le lever du soleil. Il était divisé en huit intervalles, division que l'on retrouve chez les Indous et les Romains. De ces huit intervalles quatre étaient déterminés par le lever, le coucher, et les deux passages du soleil par le méridien. Nous ajouterons que leur semaine était de cinq jours, comme chez les peuples du Bénin et les anciens Javanais, et que ces peuples avaient des indictions de 13 ans, des demi-siècles de 52 ans, et des siècles, ou *vieilleses*, de 104 ans.

Nous nommerons ensuite la prétendue pierre des sacrifices, enterrée dans la place devant la cathédrale, à 100 verges du calendrier : on peut en voir la surface ; elle a 75 pieds de circonférence ; ses côtés sont couverts de sculptures historiques, partagées en 15 groupes qui représentent les victoires des guerriers mexicains sur différentes villes dont les noms y sont inscrits. La statue colossale de la déesse *Teoyatimiqui*, enterrée sous la galerie de l'université ; on l'a dernièrement exhumée pendant une semaine, afin que M. Beulloch pût en faire prendre le moule en plâtre. Il serait impos-

sible, dit ce voyageur, à l'artiste le plus ingénieux d'inventer une figure mieux adaptée à l'objet abominable auquel cette divinité était destinée. Des milliers d'hommes ont été sacrifiés devant cette idole affreuse, pour lui en offrir le cœur encore palpitant. C'est un monstre colossal, taillé dans un bloc de basalte de neuf pieds de haut, à la figure humaine difforme, unie à tout ce que la structure du tigre et du serpent à sonnettes offre de plus horrible. Deux grands serpens lui tiennent lieu de bras, et sa draperie est composée de vipères entortillées en nombreux anneaux, de la manière la plus dégoûtante. Deux ailes de vautour terminent ses côtés ; ses pieds sont ceux d'un tigre avec les griffes étendues comme pour saisir sa proie, et au milieu d'eux paraît la tête d'un autre serpent à sonnettes, qui semble descendre du corps de l'idole. Ses ornemens s'accordent avec sa forme hideuse ; c'est un large collier de cœurs humains, de cranes et de mains enfilées par des entrailles et couvrant entièrement la poitrine, à l'exception des seins difformes de la statue. Elle a évidemment été peinte de couleurs naturelles qui devaient beaucoup ajouter au terrible effet qu'elle était destinée à produire sur ses adorateurs.

México possède encore quantité d'autres objets intéressants pour les antiquaires. Selon M. Beulloch, on peut trouver des idoles sculptées dans presque toutes les parties de la ville. La pierre de coin du bâtiment occupé par l'administration de la Lotterie est la tête d'un serpent d'une grandeur démesurée, que ce voyageur estime n'avoir pas moins de 70 pieds de longueur. Derrière le couvent des dominicains, on voit un serpent-idole presque entier et d'un bon travail. Cette monstrueuse déité est représentée dévorant une victime humaine, que l'on voit se débattre dans ses horribles mâchoires. A ces objets on doit ajouter les statues et les peintures aztèques conservées à l'université, au musée mexicain, et dans la superbe collection de don J. A. PICHARDO.

Les chinampas, ou jardins flottants, ingénieuse invention des Aztèques, remontent, selon M. de Humboldt, à la fin du 14^e. siècle. Ces jardins extraordinaires étaient très nombreux, à l'époque de l'arrivée des Espagnols, sur les lacs voisins de Tenochtitlan. C'étaient des radeaux formés de roseaux, de joncs, de racines et de branches de broussailles, couverts de terreau noir. On les touait, on les poussait avec de longues perches, pour les transporter, à volonté, d'un rivage à l'autre.

A *Tula*, on a trouvé, selon M. BELTRAM, un calendrier sculpté, comme celui de Mexico, sur une pierre énorme, mais qui offre, selon ce voyageur, de grandes différences avec celui des Mexicains. Il l'attribue aux Toulthèques, ou Toltèques, et dit y avoir reconnu parmi les signes, le *Verseau*, les *Gémeaux*, la *Vierge*, et autres emblèmes du nôtre. La lune y est peinte sous l'image d'une laide figure, telle qu'il l'a vue chez les sauvages du haut Mississippi.

Otumba est remarquable par son magnifique aqueduc, par deux anciennes colonnes très curieuses et richement sculptées, et surtout par le voisinage des fameuses pyramides dites de *Téotihuacan*. La tradition populaire attribue la construction de ces monumens aux Toltèques, ce qui paraît la faire remonter au 8^{ème} ou 9^{ème} siècle de notre ère. Ce sont deux téocallis consacrés, l'un au soleil et l'autre à la lune. La première, qui est la plus élevée, à 171 pieds de haut, et 645 de long, à la base, d'après les mesures prises en 1803, par le docteur OTEYZA, et adoptées par Mr. de Humboldt. M. Beulloch estimait son élévation approximativement au-dessus de 300 pieds anglais, tandis que le lieutenant GLENNIE, qui vient de visiter ces monumens, ne porte qu'à 221 pieds anglais, ou 207 français, sa plus grande hauteur. En admettant cette dernière évaluation, ce monument serait encore la plus haute construction de tout le Nouveau-Monde. La hauteur du téocalli de la lune est de 34 pieds moindre que celle du téocalli du soleil. Cette pyramide est plus dégradée que la précédente : M. Beulloch trouva sur son sommet les ruines d'un ancien monument de 47 pieds anglais de long sur 14 de large : les murs sont construits en pierre non taillées, hautes de huit pieds et épaisses de trois. Les faces de ces édifices sont exactement orientées selon les points cardinaux, comme toutes les pyramides égyptiennes, asiatiques et mexicaines. Leur intérieur est mêlé de petites pierres : ce noyau est revêtu d'un mur épais d'amygdaloïde poreuse. On y reconnaît en outre des traces d'une couche de chaux, qui enduit les pierres en dehors. Un escalier construit en grandes pierres de taille conduisait jadis à leur cime : c'était là que d'après le récit des premiers voyageurs, s'élevaient de petits autels avec des coupes construites en bois, et que se trouvaient des statues couvertes de lames d'or très-minces. Chacune des quatre assises principales était subdivisée en petits gradins de trois pieds de haut, dont on distingue encore les arrêtes. Ces deux téocallis sont environnés d'un grand nombre de petites pyramides qui ont à peine 27 à 30 pieds d'élévation. Ces monumens forment des espèces de rues très larges qui suivent exactement la direction des parallèles et des méridiens. Sur la plupart des petites pyramides on remarque, dit M. Glennie, des hiéroglyphes et des débris de poterie ornés de diverses figures en bas-reliefs ou en creux. Il paraît assez certain qu'elles servaient de sépulture aux chefs des tribus

Les importantes ruines qu'on voit dans les environs de *Tezcucó* (jadis *Acolhuacan*) attestent la grande étendue de la capitale des Acolhuacans, ou Acolhus, qui furent, avant les Aztèques, les dominateurs de toutes les contrées environnantes. Avant l'invasion des Espagnols, quoique tributaire de Montézuma, elle était regardée comme la ville la plus savante de l'empire ; c'était, pour ainsi dire, l'Athènes de l'Amérique, étant la résidence des historiens, des ora-

teurs, des poètes, des artistes et des hommes célèbres dans toutes les sciences cultivées par les peuples Aztèques. Cette ville a aussi été le siège de plusieurs rois, et entr'autres, du sage NEZAHUALCOYOTL, qu'on pourrait nommer le Solon Américain, par la sagesse de ses lois et par son vaste savoir. Il fut poète distingué, et quelques unes de ses poésies se sont conservées. Il avait aussi acquis quelques connaissances en astronomie, en observant fréquemment les astres, et s'était appliqué à connaître les plantes et les animaux ; et tous ceux que le climat de son royaume ne lui permettait pas de posséder vivants, il les avait peints. Il rechercha les causes de plusieurs phénomènes ; ce qui le conduisit à la connaissance de l'Être-Suprême et à l'horreur de l'idolâtrie et des sacrifices humains : mais les préjugés religieux de ses sujets l'obligèrent à les rétablir, à condition cependant qu'on ne sacrifierait plus que des prisonniers de guerre. Il mourut en 1470, après 34 ans d'un règne qui, en admettant la vérité de tout ce que HERNANDEZ et autres écrivains ont raconté de ce prince, nous paraît être le plus remarquable de toutes les annales du Nouveau-Monde. Le palais des anciens caciques, ou rois tributaires d'Acolhuacan, avait 300 pieds de long, et formait un des côtés de la grande place : il était construit sur des terrasses en pente élevées les unes au-dessus des autres ; quelques unes de ces terrasses sont encore entières, et sont recouvertes d'un ciment très dur, aussi beau que celui des édifices romains. D'après ce qu'on connaît des anciennes fondations, ce palais devait occuper plusieurs acres de terrain. Il était bâti en gros blocs de pierre basaltique de quatre ou cinq pieds de long et de deux ou trois de large, taillés et polis avec la plus grande pureté.

A deux milles de Tezcuco est situé le village indien de *Huexolla* : c'était autrefois une place de grande importance, comme l'attestent ses murailles et ses ruines. M. Beulloch y a vu les fondations d'un palais dans lequel deux grands réservoirs d'eau étaient assez bien conservés. L'ancienne muraille, haute de près de 30 pieds et très épaisse, s'étend à une grande distance, et est divisée en cinq parties inégales superposées. La plus considérable est bâtie en pierres ovales fort larges, dont les extrémités dépassent et donnent à la bâtisse l'apparence d'avoir été faite de crânes humains : une corniche en saillie sépare cette partie des autres. Plus loin on trouve, au pied de la montagne conique nommée *Tescosingo*, un lieu que les indigènes appellent *Bano de Montezuma*. C'est un beau bassin de 12 pieds de long sur huit de large : au milieu est un puits de quatre à cinq pieds de profondeur, avec un parapet de deux pieds et demi tout autour. On y voit aussi un trône ou siège, tel que les anciennes peintures représentent ceux qui servaient au roi. Il y a des escaliers pour descendre dans le bassin, et le tout est coupé dans un rocher de porphyre avec une précision toute mathématique et un poli parfait. Selon M. TRINIDAD-ROSALIA,

qui a visité ces monumens, on voit des vestiges de construction très distincts jusque sur la cime du Tescosingo : cette montagne est perforée par des excavations artificielles : un escalier conduit à l'une de ces excavations, près du sommet. On trouve, dit M. Beulloch, dans les environs, des terrasses avec des parapets, bâties en pierres et en ciment, où il reste encore des vestiges d'un stuc plus dur et plus beau que celui de Portici et d'Herculanum. Quelques unes de ces terrasses sont construites sur des précipices ; d'autres sont coupées dans le roc. Ce voyageur pense que ces restes étaient des antiquités avant la découverte de l'Amérique, et que les monumens auxquels ils ont appartenu avaient été érigés par un peuple dont l'histoire était perdue avant la fondation de Mexico.

(On a découvert dernièrement, dans le village de Fingabato, au Mexique, une route souterraine, très bien construite, dans laquelle on a trouvé des corps embaumés, des idoles, et diverses autres antiques. "Peut-être se trouvera-t-il finalement, dit à cette occasion un de nos journaux, que le *nouveau* monde était réellement l'*ancien*.")

PAULIN,

OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

Le temps s'écoulait pour moi dans l'anxiété et le désespoir, sans que je reçusse aucune nouvelle ; et il y avait déjà plus de dix mois que M. Wilths était parti. Le bon père Bertrand et son épouse commençaient à désespérer ; leur confiance en M. Wilths s'altérait visiblement tous les jours, et il m'était facile d'apercevoir qu'ils craignaient de m'affliger, en me dévoilant toute leur pensée. Ils avaient connaissance de mes chagrins amoureux ; je les aimais trop pour ne pas leur laisser lire ce qui se passait dans mon cœur ; je n'éprouvais de soulagement que lorsque je pouvais répandre dans leur sein les peines dévorantes dont j'étais la proie.

M. et Madame Bertrand avaient fait venir auprès d'eux une nièce âgée d'environ seize ans, d'une figure intéressante, d'un caractère doux, et dont tous les instans étaient consacrés à leur rendre ces soins touchants et attentifs qui font la consolation de la vieillesse. Joséphine Bertrand me prodiguait ces caresses naïves qu'une tendre sœur prodigue à un frère chéri ; j'éprouvais du plaisir à causer avec elle ; je l'aimais comme une sœur, mais je n'éprouvais pas ce sentiment violent que m'inspirait Henriette ; je sentais cependant l'avantage que Joséphine avait sur elle, mais mon cœur était donné.

Un soir, que j'avais eu une violente altercation avec Robert, que les choses en étaient venues à un tel point, que M. Durant avait eu

toutes les peines du monde à nous empêcher d'en venir aux prises, je me rendis chez mes bons amis, et leur racontai la nouvelle scène qui venait d'avoir lieu. Joséphine était présente ; je vis ses yeux se mouiller de larmes ; elle me prit la main, et me dit, d'un ton de voix qui m'alla jusqu'à l'âme : " M. Paulin, je vous plains bien ; il est cruel d'aimer, quand on n'est pas payé de retour." L'accent qu'elle mit en prononçant ces paroles ébranlèrent toutes mes fibres. Je tressaillis et la fixai avec une surprise qui ne put lui échapper, ni à son oncle ni à sa tante, qui gardaient un morne silence. Joséphine me voyant les yeux fixés sur elle, rougit et pâlit à son tour ; sa poitrine se gonfla, sa main qu'elle avait mise dans la mienne tremblait ; la révolution la plus étrange se faisait sentir en moi. Je voulus me lever et me soustraire par la suite à l'embarras, ou plutôt au malaise inexprimable où j'étais ; mais il me fut impossible de quitter ma chaise ni d'abandonner la main de Joséphine. Nous nous taisions tous quatre ; la bonne mère Bertrand fut la première qui rompit le silence, en disant : " Eh ! mon dieu ! " mon dieu ! voilà bien des chagrins pour ce maudit argent. Tenez, Paulin, oubliez les six mille francs que vous avez prêtés à M. Wilths, et laissez-là votre Henriette ; quant à l'argent, avec la conduite et l'intelligence que vous avez, vous en gagnerez d'autre. Sage comme vous êtes, jeune et laborieux, vous trouverez cent femmes pour une. Et puis, pour quoi se désoler ? Ne sommes-nous pas vos amis ? ce que nous avons est à votre service. Si vous vouliez entendre raison, mon mari et moi nous pourrions vous en donner une qui vaudrait mieux que votre Henriette.—Chut, ma femme, vous allez plus loin qu'il ne convient ; notre cher Paulin ne peut pas douter que nous ne l'aimions ; mais il doit croire que nous ne l'engagerons jamais à abandonner son Henriette.—Ma foi, mon mari, ce n'est pas mon avis à moi ; j'engage bien Paulin à oublier une fille qui se conduit aussi mal qu'elle le fait."

Il me fut aisé de comprendre, par ce qui se passait, que j'avais touché le cœur de Joséphine, et que mes généreux protecteurs désiraient que les procédés d'Henriette à mon égard amenassent en moi un oubli entier de mon funeste amour. Cette idée que je saisis à l'instant et que je ne pouvais révoquer en doute, fit sur moi la plus profonde impression ; et cette impression fut telle, que je serrai la main de Joséphine, en la portant sur ma poitrine et en m'écriant . " Pourquoi n'êtes-vous pas Henriette, ou plutôt pourquoi Henriette n'a-t-elle pas en partage les douces et aimantes qualités de Joséphine ? " Joséphine me fixa, et retira brusquement sa main de la mienne. Ce mouvement, auquel je ne pus me méprendre, fit sur moi l'effet d'un coup de poignard.

M. et Madame Bertrand, dont la situation devenait visiblement plus embarrassée, me demandèrent si je voulais rester à souper ;

les ayant remerciés, ils n'insistèrent pas, comme c'était leur usage, et je me retirai de chez eux dans la plus étrange position où puisse se trouver un homme.

Lorsque je rentrai à la maison, on était à table, et je fus étrangement surpris de voir, à côté d'Henriette, un homme d'environ soixante ans, les cheveux gris, la physionomie ouverte, qui à l'instant où M. Durant dit : " Nous ne vous attendions plus pour souper, M. Paulin," se leva de table et m'embrassa cordialement, en disant ensuite : " Il y a longtemps, mon brave jeune homme, que je désire vous connaître ; votre figure annonce que vous méritez tout le bien qu'on dit de vous. Je suis bien fâché que la mort de la bonne madame Molard ait empêché votre union avec ma nièce. Allons, mon neveu, mettez-vous à côté d'elle, et demain nous réglerons cette affaire : j'espère, ajouta-t-il, en s'adressant à Robert, qui était de l'autre côté près d'Henriette, que ce jeune homme voudra bien reculer son couvert pour faire place au vôtre." Robert sans répondre, recula sa chaise d'assez mauvaise grâce, et Henriette tenait ses yeux fixés sur son assiette.

M. Bavron, (c'est le nom de l'oncle d'Henriette,) s'aperçut de la contrainte qui régnait entre sa nièce, Robert et moi. " Qu'est-ce donc ceci ? dit-il. Tu n'as pas l'air contente, Henriette ? ton futur a l'air gêné, et ce garçon dont j'ai fait déranger le couvert manifeste bien de l'humeur.—Je vous expliquerai, mon oncle, la cause du changement de mes intentions, à l'égard de M. Paulin.—Un changement ! en voici bien d'un autre. Je n'ai pas de patience, je n'attendrai point à demain ; j'exige cette explication sur-le-champ.—Mais mon oncle, je ne le puis.—Vous le pourrez, je n'aime point les verbiages ; un marin sait employer son temps ; parlez, vous vous boudez ? tracasserie d'amoureux !—Non, mon oncle, je vous jure que je n'épouserai jamais M. Paulin.—Voilà qui est parlé sans détour, et quelle raison donc vous détermine à rompre ainsi ! Une raison bien simple, c'est que Monsieur, sans aucun égard pour moi, a disposé de la somme qui devait assurer notre établissement ; je ne veux point d'un mari qui ne connaît pas le prix de la fortune, et qui la dissipe en extravagances.—Comment, M. Paulin, vous dont on disait tant de bien, vous faites des sottises ?—Obliger quelqu'un dans la peine, n'est pas, ce me semble, faire une action reprochable.—Non certes, mais au fait, je veux savoir de quoi il s'agit avant de prononcer.

Je fis à M. Bavron le récit du prêt de mon argent au capitaine Wilths : il m'écouta avec le plus vif intérêt ; ses yeux se mouillèrent, et frappant un grand coup de poing sur la table, il lança sur sa nièce un regard d'indignation : " mille tempêtes, mademoiselle, est-ce là, lui dit-il, ce que vous appelez une sottise ? Apprenez que c'est une action sublime. Vous devriez rougir de honte. Je m'aperçois que M. Paulin vous aime encore, allons,

qu'on se donne la main, qu'on s'embrasse, et point de simagrées.— Quoique vous approuviez, mon oncle, l'action de M. Paulin, je n'en reste pas moins fermement décidée à renoncer à lui ; d'ailleurs, j'ai fait un autre choix.— Vous avez fait un autre choix, et ce choix n'est pas difficile à deviner, mademoiselle.— Mon oncle, je pense que M. Robert me convient mieux sous tous les rapports.— Ce choix vous convient, mademoiselle ; j'ai, je pense, le droit de vous dire qu'il ne me convient nullement ; au surplus, vous serez comme vous l'entendrez ; mais réfléchissez bien que dès cet instant je ne vous considère plus comme ma nièce ; vous m'entendez, cela doit suffire.

“ Monsieur, dis-je à l'oncle d'Henriette, quoiqu'il ait pu m'en coûter, en perdant le cœur de votre nièce, je vous supplie de ne point lui retirer vos bontés. . . . Elle m'a prouvé par sa conduite que l'indifférence avait succédé au tendre sentiment qui nous unissait. J'ai éprouvé tous les tourmens d'un cœur bien épris ; la jalousie a fait mon supplice ; mais les maux que j'endurais, loin d'attendrir Henriette, l'ont rendue plus hautaine à mon égard : elle a renoncé à moi, et je renonce à elle ; puisse celui qu'elle a jugé plus digne de son attachement opérer sa félicité ! c'est le plus sincère de mes vœux.”

“ Je vous remercie, me dit Henriette, avec un sourire où se peignait l'ironie ; je vous remercie M. Paulin ; je ne devais pas m'attendre à moins de bonté de votre part.— Vous êtes une impertinente et une sotte, ma nièce : vous aurez le temps de pleurer la perte que vous faites ; vous la sentirez un jour, mais il sera trop tard. Adieu, je consens à votre mariage, et comme M. Paulin, je vous souhaite toute sorte de prospérité. (En me prenant la main,) Vous, mon digne ami, faites-moi le plaisir de vous rendre demain à neuf heures, à l'Homme Sauvage, où je loge ; nous déjeunerons ensemble, et puisque le sort s'oppose à ce que vous deveniez mon neveu, je me flatte que vous ne vous refuserez point à devenir mon ami.— De tout mon cœur, Monsieur, je serai tout ce qui sera en mon pouvoir pour me rendre digne de l'être.”

A continuer.

LA SANTÉ IMAGINAIRE : (*Suite et Fin.*)

Quels sont les remèdes applicables aux maux, ou plutôt à la cause des maux que nous venons d'énumérer ? En d'autres termes, quels sont les moyens de diminuer ou de prévenir la réplétion ? Il en est de plusieurs sortes, entre lesquels l'abstinence peut être regardée comme tenant la première place. Le Dr. FROTHERGILL observe qu'une stricte adhérence à une diète végétale diminue la graisse surabondante plus sûrement et plus promptement qu'aucun autre moyen qu'il connaisse ; et le Dr. CHEYNE fournit dans sa

propre personne un exemple remarquable de l'efficacité de ce régime de vie : pour s'être trop livré aux plaisirs de la table, ce médecin avait engraisé et grossi au point de peser, entre l'âge de trente ans et celui de quarante, plus de 450 livres. Il fallait ouvrir tout un côté de son carosse pour qu'il y pût entrer : il devint asthmatique, léthargique, nerveux et scorbutique ; tellement que la vie n'était plus pour lui qu'un fardeau insupportable. Dans ce déplorable état, après avoir appelé en vain à son aide tout l'art de la médecine, il s'astreignit à ne manger plus que des légumes et à ne boire qu'un peu de lait. Bientôt il éprouva les bons effets de cette nouvelle manière de vivre : sa corpulence diminua d'un tiers ; il recouvra sa force, son activité, sa gaieté, et l'usage parfait de toutes ses facultés.

L'abstinence, pour être efficace, ne doit être ni légère, ni de peu de durée ; dans quelques sujets même elle est à peu près sans effet. Un jeune homme qui avait pour habitude de ne boire que de l'eau, s'abstint d'en boire, une fois pendant soixante jours, et une autre fois pendant quarante-six. Pendant sa première abstinence d'eau, il mangea de la viande, mais pendant la seconde, il se borna aux mets dont l'église catholique permet l'usage, les jours maigres ou d'abstinence. Après ces deux longues abstinences de tout breuvage, il se trouva plus léger de quelques livres ; mais il lui suffit de boire de l'eau deux fois par jour, pour recouvrer en quelques jours sa première pesanteur.

Après la diète vient l'exercice : un exercice constant et habituel empêcherait ou préviendrait la corpulence ; un exercice violent la diminuerait inmanquablement ; mais il pourrait devenir dangereux d'y recourir ; du moins n'est-il à propos de le faire que lorsqu'une grande partie de la graisse surabondante a été absorbée d'une autre manière. En effet, comment une personne trop chargée d'embonpoint pourrait-elle danser, courir, travailler avec des instrumens pesants, ou dans une posture gênante, sans perdre respiration, se mettre tout en sueurs, s'échauffer, &c. Certes, le remède lui paraîtrait de beaucoup pire et plus insupportable que le mal.

Il est des incidens, ou des accidens que nous n'appellerons pas des remèdes, parce que personne ne sera tenté de les appeler à son aide pour se délivrer d'un surcroît d'embonpoint : la fièvre, par exemple, fait pour ainsi dire fondre la graisse : on a vu des individus perdre ainsi trente, cinquante, et jusqu'à quatre-vingts livres de leur poids ; mais outre que personne ne cherchera à se donner la fièvre pour s'amaigrir, il est à remarquer qu'après une telle maladie et son traitement, la graisse revient ordinairement aussi vite qu'elle s'en était allée : la chose est inmanquable, si l'appétit est le même qu'avant et aussi pleinement satisfait.

L'inquiétude, les soucis, les peines de l'esprit, en un mot,

empêchent d'engraisser, ou amaigrissent ceux qui en sont affligés : c'est ce que remarque GALIEN, et c'est ce qu'OVIDE n'ignorait pas, quand il disait :

*Attenuant vigiles corpus miserabile curæ ;
Adducitque cutim macies et in æera succus
Corporis omnis abit ; vox tantùm atque ossa supersunt.*

Le célèbre chanoine SWIFT demeura très maigre, tant qu'il se trouva exposé à des tracasseries ou se livra à des querelles littéraires ou autres ; mais il devint excessivement replet, lorsque ses facultés mentales l'eurent abandonné, et qu'il fut tombé dans un état approchant de l'idiotisme.

CESAR avait coutume de dire qu'il ne redoutait nullement les hommes à gros ventre et à face rebondie, parce que, ajoutait-il, c'est une marque que le soin des affaires publiques ne les a jamais beaucoup fatigués, et qu'ils ne sont guères susceptibles de s'enthousiasmer pour ce qu'on appelle les libertés publiques ou les droits des citoyens. C'est bien là, en effet, une règle générale ; mais on y peut trouver des exceptions.

Outre les moyens déjà recommandés ou suggérés, il est des remèdes plus ou moins efficaces : ZACUTUS LUSITANUS, MUYR et QUESNAY disent que des frictions souvent répétées diminuent peu à peu la corpulence. D'autres veulent que le savon blanc de Castille, pris intérieurement, soit un remède efficace pour fondre la graisse et en faciliter l'absorption. Un homme très replet, qui en prenait tous les soirs une demi-once dans une demi-chopine d'eau, pesa cinquante livres de moins au bout de deux ans : il continua à user de ce remède, et au bout de six ans, il se trouva parfaitement guéri. Le savon opérait comme diurétique sans causer aucun autre inconvénient. LIETAUD recommande le vinaigre scillitique pris en petite quantité, avec de fréquentes purgations et beaucoup d'exercice ; mais HALLER rapporte qu'un maître-charpentier, incommodé par son extrême embonpoint, ayant pris du vinaigre pour se faire maigrir, il s'en suivit un vomissement continu, et finalement la mort. A l'ouverture du corps, la tunique intérieure de l'estomac fut trouvée durcie à l'épaisseur d'un pouce et plus.

Mais il est temps de nous résumer, et nous le faisons en prenant la liberté de recommander aux gens corpulents, ou disposés à le devenir, d'user sobrement du sommeil et des plaisirs de la table, le soir particulièrement, de marcher, de courir parfois, quand la chose se peut faire décemment, de travailler, d'une manière ou d'une autre ; nous leur recommandons de lire, d'écrire, de réfléchir, de méditer profondément des choses sérieuses ; nous leur recommandons d'étudier, d'étudier les mathématiques et particulièrement l'algèbre ; il n'est rien comme l'étude et les veilles pour

empêcher l'accumulation de la graisse, ou pour l'absorber; autrement, où serait la vérité de cette façon de parler proverbiale, *plûler* ou *sêcher* sur les livres? Au reste, nous n'avons ni pouvoir ni autorité pour *ordonner*; nous *conseillons* amicalement, humainement, charitablement; si l'on accueille bien nos bons avis, tant mieux; si on les néglige, tant pis.

MINÉRALOGIE.

FAIRE connaître les richesses minérales, végétales et animales de notre pays, est une des fins de la publication de ce journal. L'aperçu suivant, quelque superficiel qu'il puisse paraître, nous a semblé pouvoir trouver place ici, ne serait-ce que comme préambule, ou avant-propos de ce qui pourra être publié par la suite.

M. Robert CURSTIE, appelé devant un comité spécial de la Chambre d'Assemblée, en 1818, et interrogé quant aux productions minérales et fossiles du District de Gaspé, répond comme suit :

“ J'ai une connaissance si superficielle de la minéralogie, que je dois m'avouer tout-à-fait incompetent à parler comme minéralogiste. Je ne puis donc parler que comme un observateur ordinaire des différents matériaux de cette espèce qui peuvent attirer l'attention des voyageurs.

“ Le District abonde en pierre à chaux, surtout la baie de Gaspé, dont le rivage septentrional, depuis son entrée, y compris le cap Gaspé en montant, est une suite de caps et de précipices de la meilleure pierre calcaire. Dans la baie des Chaleurs, elle n'est pas aussi abondante : la côte, dans cette partie du District, n'est qu'une chaîne de caps peu élevés d'une pierre rouge et sablonneuse, semblable à l'espèce appelée poudingue, qui par l'action de la mer et de l'air, tombe et se dissout en gravier fin et en sable. A Percé et aux environs, dans certains endroits, les caps paraissent être composés en partie de marbre veiné et incrusté de pétrifications marines. Dans New-Carlisle, à la distance de trois ou quatre milles de la mer, près d'un petit lac, il y a une couche de marne calcaire, que l'on dit être d'une très belle espèce et dont j'ai des échantillons. Il n'y a pas à douter qu'il n'y ait des mines de charbon dans différentes parties de ce District. A Douglas-Town, à la baie de Gaspé, sur la rive méridionale de la rivière Saint-Jean, j'ai recueilli une petite quantité de matière goudronneuse et inflammable, qui sort de la terre en abondance, vers la haute marque de l'eau, et qui ressemble, par la couleur et l'odeur, au goudron fait de charbon de terre, et que je crois être de l'asphalte, ou quelque autre espèce de bitume. Je l'ai déposée au musée du séminaire de Québec. En creusant dans le sol, j'ai trouvé une terre de couleur de charbon, et quelques uns des

habitans m'ont dit qu'en effet l'on avait fréquemment trouvé des morceaux de charbon vers cet endroit-là. A la baie de Gaspé, et à la baie des Chaleurs, à Pasbébiac, j'ai trouvé plusieurs échantillons de beaux petits cailloux que j'ai fait travailler depuis à Québec, par un lapidaire, qui m'a dit que c'étaient des cornalines, des agates et des jaspes de la plus belle qualité, semblables à celles des Indes, et supérieures à toutes les pierres de la même espèce que l'on trouve en Europe."

LES ROSES.

CES belles fleurs, emblème du plaisir, marquent aussi sa courte durée. On peut dire de la beauté ce que MALHERBE disait d'une jeune fille :

Elle était de ce monde, où les plus belles choses
 Ont le pire destin ;
 Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
 L'espace d'un matin.

Le célèbre roman de la Rose, qui fit les délices de la cour de PHILIPPE-LE-BEL, semble n'avoir été écrit que pour nous apprendre combien il est dangereux d'écouter un séducteur . . . Ce roman versifié fut composé en 1260, par Guillaume DE LORRIS, et terminé quarante ans après, par Jean DE MEUN.

Aimable rose, au lever de l'aurore,
 Un essaim de zéphirs badine autour de toi :
 Chacun d'eux jure qu'il t'adore ;
 Chacun d'eux te promet une éternelle foi.

Mais le soleil, en se couchant dans l'onde,
 Voit à leurs tendres soins succéder le mépris :
 La troupe ingrate et vagabonde
 Déserte sans scrupule avec ton coloris.

La pudeur doit défendre la beauté comme l'épine défend la rose. Objet d'amour et de philosophie, dit BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, voyez la rose, lorsque sortant des fentes d'un rocher humide, elle brille sur sa propre verdure, que le zéphir la balance sur sa tige hérissée d'épines, que l'aurore l'a couverte de pleurs, et qu'elle appelle par son éclat et son parfum la main des amans. Quelquefois une cantharide, nichée dans sa corolle, en relève le carmin par son vert d'émeraude : c'est alors que cette fleur semble nous dire, que, symbole du plaisir par son charme et sa rapidité, elle porte comme lui le danger autour d'elle, et le repentir dans son sein.

La rose mousseuse a des épines sans aiguillons et un calice en-

vironné d'une mollé et douce verdure. Madame de GENLIS assure qu'à son retour d'Angleterre, ce fut chez elle que tout Paris vint admirer le premier rosier de cette espèce. Alors madame de Genlis était déjà célèbre, et le rosier n'était sans doute que le prétexte de la foule qui se pressait autour d'elle ; la modestie put seule l'induire en erreur ; car ce rosier, qui est originaire de Provence, nous est connu depuis plusieurs siècles.

Un rosier au milieu d'une touffe de gazon signifie qu'il y a tout à gagner avec la bonne compagnie . . . Un jour, dit le poète SAADI, je vis un rosier environné d'une touffe de gazon. Quoi ! m'écriai-je, cette vile plante est-elle faite pour se trouver avec des roses ? et je voulus arracher le gazon, lorsqu'il me dit humblement : "Epargnez-moi, je ne suis pas rose, il est vrai, mais à mon parfum, on connaît au moins que j'ai vécu avec des roses."—Mad. de LATOUR.

ORNITHOLOGIE AMÉRICAINE.

LES DINDONS SAUVAGES.*

Le morceau suivant est emprunté à l'*Ornithologie Américaine* de M. Charles BONAPARTE.

La patrie primitive du dindon paraît être cette immense étendue de terre qui s'étend depuis la lisière extrême nord-ouest des États-Unis jusqu'à l'isthme de Panama. Au Canada, et dans les autres parties aujourd'hui si peuplées de l'Union Américaine, les dindons étaient autrefois très nombreux ; mais les envahissemens de la civilisation et de l'agriculture les ont peu à peu forcés à se jeter dans les contrées les plus centrales, restées jusqu'ici les plus sauvages. Il n'est pas probable que les émigrations des dindons s'étendent au-delà des montagnes Rocheuses. Un Indien mandan, qui, il y a quelques années, visita la ville de Washington, remarqua un de ces oiseaux comme la plus grande curiosité qu'il eût vue dans son voyage, et prépara la peau de l'un d'entre eux pour la montrer aux hommes de sa tribu.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail cet oiseau si bien connu. Dans son état sauvage, la seule différence consiste dans la taille, dans le volume, dans la plus éclatante beauté du plumage. En état de domesticité, cet oiseau a considérablement dégénéré, non seulement en Europe et en Asie, mais encore sur son sol natal. Lorsque le dindon libre est arrivé à son entier accroissement, l'individu mâle n'est pas loin d'avoir quatre pieds de long, et atteint jusqu'à cinq pieds d'envergure. Son plumage réunit un

* DINDON est un substantif masculin qui signifie *coq d'Inde*. *Dinde* est la *poule d'Inde*, et féminin par conséquent. Voilà un beau *dinde*, j'ai mangé du *dinde*, sont donc des solécismes.—*Recueil de Locutions vicieuses*.

riche assortiment de couleurs : le brun bronze de cuivre prédomine, et, comme la disposition des plumes est un peu écailleuse, tout ce plumage rappelle l'aspect d'une cotte-de-maille d'acier et d'or. La beauté de cet oiseau est telle que le philosophe FRANKLIN; l'un des fondateurs de la liberté américaine, regrette que l'Union n'ait pas plutôt pris pour armes de la confédération le dindon sauvage que l'aigle chauve, qui est devenu le signe héraldique des Etats-Unis.

Les dindons sauvages ne se bornent pas à une seule sorte de nourriture. Ils mangent du maïs, des baies sauvages de toute espèce, des fruits et des herbes ; souvent ils avalent des grillons, des petits crapauds, des lézards ; mais lorsque la noix pecun (une des nombreuses variétés du noyer en Amérique,) est pleine, ils préfèrent ce fruit à toute autre nourriture, et par son usage, ils engraisent considérablement. Le gland et la faine sont aussi pour eux une nourriture très recherchée. Au commencement d'octobre, tant qu'il reste des glands aux arbres, les volées de dindons arrivent en foule vers l'Ohio et le Micissippi : aussi ce mois est-il appelé par les Sauvages le mois des dindons.

Les mâles, que l'on nomme glousseurs, de leur cri d'appel, et de celui de *glou, glou, glou*, se réunissent par troupes d'un cent à deux cents ; ils font bande à part des femelles pour aller à la pâture. Un tiers des femelles se mettent à couver ; les deux autres se réunissent entre elles par bandes de soixante à quatre-vingts, avec leurs petits des couvées précédentes. Leur principale attention est d'éloigner les vieux coqs, qui tuent les jeunes dindonneaux à coups de bec sur la tête. Cependant toutes ces bandes séparées voyagent dans la même direction et à pied ; ce n'est que pour éviter le chasseur, ou pour traverser une rivière, que les dindons se mettent au vol. Lorsqu'il s'agit d'effectuer ce passage, ils se placent, pour s'enlever plus commodément, sur des élévations de terrain, et ce n'est qu'après de lentes précautions, qu'ils osent entreprendre une si dangereuse traversée. Pendant ces préparatifs, les mâles se mettent à glousser avec force, comme pour s'encourager mutuellement ; les femelles et les jeunes prennent aussi les grands airs des mâles, qui font la roue en se pavant. Enfin, à un signal donné par le chef, toute la multitude qui s'est placée sur des arbres, prend son essor vers la rive opposée. Le vol de ces oiseaux est si lourd, que si la rivière a plus de deux cents pas de large, beaucoup tombent à l'eau ; mais ils ne périssent pas pour cela ; à l'aide de leur longue queue, ils se soutiennent à la surface, nagent à l'aide des pattes, et gagnent le bord. Après un tel passage, toute la troupe est si déconcertée, qu'un grand nombre de dindons deviennent la proie des chasseurs.

C'est vers le milieu d'avril, si le temps est chaud, que la femelle cherche un lieu propre pour faire sa nichée : elle place son nid,

composé de bois mort et d'herbes sèches, hors de l'envahissement des rivières, et le mieux qu'elle peut, loin des yeux menaçants des corneilles. La dinde y dépose neuf, quinze, et même vingt œufs. Elle prend beaucoup de précautions pour cacher ce nid ; elle n'y vient jamais deux fois par le même chemin : lorsqu'elle le quitte, mère attentive, elle le couvre de feuilles et de branchages ; aussi est-il difficile de le trouver. L'approche du danger ne l'émeut pas ; elle ne prend pas la fuite, et si un ennemi vient à passer, elle se tapit aussi bas qu'elle peut pour n'être pas vue. Si un homme découvre son nid, elle ne l'abandonne pas pour cela ; mais elle le quitte tout-à-fait, si un serpent ou autre animal a brisé un œuf. On a vu plusieurs dindes sauvages s'associer, mettre leurs œufs dans le même nid, et partager tous les soins de la défense et de la maternité.

Le dindon, inconnu sur l'ancien continent avant la découverte de l'Amérique, fut introduit en Angleterre, en France, en Espagne, vers le commencement du 16ème siècle.

BIOGRAPHIE AMÉRICAINE.

(Pour *L'Encyclopédie Canadienne.*)

SICQUAHYAM—Plus connu aux Etats-Unis sous le nom de George GUESS, (ou GUYST), le Cadmus Américain, de la nation des Tchéroquis, n'était point du sang pur des Sauvages : il était métis, ce que les Anglais appellent sang mêlé (*half blood*). Une députation que sa nation envoya à Washington, lui fournit une heureuse occasion d'observer une civilisation et des arts que son génie naturel étaient fait pour comprendre et apprécier. Les plus sages d'entre les Tchéroquis attribuaient des pouvoirs surnaturels aux instrumens à l'aide desquels les blancs fabriquent ces feuilles parlantes qui étaient pour eux une merveille incompréhensible. Tout ce que l'on en racontait n'excitait pas moins leur surprise que leur admiration, et était depuis longtems l'objet des méditations de Siquahyam. Son esprit, moins crédule et plus réfléchi que celui de ses frères, entreprit de percer ce mystère. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Un mal de jambe l'ayant forcé de garder la cabane pendant une saison entière, la solitude dans laquelle il se trouva, et l'inactivité à laquelle il était réduit, le servirent admirablement en cette occasion, en lui permettant de se livrer, avec toute la tranquillité désirable, à la recherche des moyens de procurer à sa nation le bienfait de l'écriture. Il commença par distinguer soigneusement tous les sons de sa langue. Cette première opération devenait difficile par les différentes nuances de prononciation qui sont si nombreuses dans tout idiôme qui n'est pas fixé : pour l'exécuter avec le plus de perfection possible, il soumit sa femme et ses enfans à des épreuves répétées. Quand il se crut bien assuré de la justesse

de ses observations, il s'occupa du moyen de représenter ces sons par des signes. Il choisit d'abord des figures d'oiseaux et de différents animaux, et affecta à chacun l'idée d'un son. Mais bientôt, trouvant trop de difficultés dans cette méthode, il abandonna ses images et inventa d'autres signes. Il en créa d'abord deux cents; puis voyant que ce nombre rendrait l'écriture trop compliquée, il les réduisit à quatre-vingt-deux, aidé par sa fille, qui le seconda parfaitement dans ce travail. Il ne s'occupa plus qu'à perfectionner les figures qu'il avait inventées, afin de les rendre faciles à tracer et à distinguer les unes des autres. Il n'avait d'abord d'autres instrumens qu'un couteau et un clou, pour graver ses caractères sur de l'écorce; mais plus tard il connut l'encre et les plumes, et dès lors les choses devinrent plus aisées.

Le plus difficile était de faire adopter son invention par ses compatriotes. La retraite dans laquelle il avait vécu pendant longtems, avait inspiré de la méfiance aux Tchéroquis: ils le regardaient comme un magicien occupé de son art diabolique, et même comme ayant de mauvais desseins sur ses compatriotes. Sans se laisser décourager, le philosophe s'adressa aux hommes les plus distingués et les plus influents de la nation; il leur annonça la découverte du grand mystère de fixer la parole par l'écriture, comme faisaient les blancs, et les pria de prendre connaissance de son procédé. En leur présence, sa fille, qui jusque-là avait été sa seule élève, écrivit les mots qu'ils prononcèrent, et ils furent tout étonnés, lors qu'ensuite cette jeune personne leur lut tout ce qu'ils avaient dit. Siquahyam demanda alors qu'on choisît quelques jeunes gens pour qu'il pût leur apprendre son secret. Quoique tous les soupçons ne fussent pas encore dissipés, on lui confia néanmoins quelques élèves. Au bout de quelques mois, il annonça qu'ils étaient en état de subir un examen public. On les prit chacun à part, et l'on acquit la preuve incontestable de leur capacité. La joie de la nation fut soudaine et vive, comme sont toutes les affections des Sauvages. Une grande fête fut ordonnée: Siquahyam en fut le héros, et la nation fut fière de posséder un homme que le grand Esprit paraissait avoir doué de ses qualités divines. Siquahyam ne se borna pas à la découverte de son alphabet: il inventa aussi des signes pour les nombres, et il fallut en même temps qu'il inventât les quatre règles de l'Arithmétique, et qu'il créât des noms pour les désigner. Il se mit à écrire des lettres, et il établit bientôt une correspondance régulière entre les Tchéroquis de *Will's Valley* et leurs frères d'au-delà du Micissipi, à 560 milles de distance. L'intérêt excité par cette invention s'accrut au point que de jeunes Tchéroquis entreprirent un si long voyage, pour être instruits de cette méthode facile de lire, d'écrire et de compter. Dès 1827, ses élèves commencèrent à établir des écoles qui, en 1829, comptaient plus de 500 écoliers. Le

fameux journal intitulé *Le Phenix Tchéroquis* parut au mois de février 1828 : le premier numéro contenait une partie de la constitution rédigée et promulguée dans le même temps, par laquelle le gouvernement national se composait d'un pouvoir législatif, d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir judiciaire. New-Echota eut, en 1829, outre son imprimerie, un musée et une bibliothèque.

Siquahyam était devenu peintre par son propre génie : il s'était fait des pinceaux du poil d'animaux sauvages, sans avoir jamais vu un pinceau : ses dessins étaient grossiers, cependant ils annonçaient de grandes dispositions. Les arts mécaniques ne lui étaient pas étrangers. Il était forgeron dans sa tribu, et il devint orfèvre depuis. On conçoit facilement tout ce que le séjour de Washington, a dû apprendre à un génie aussi extraordinaire. Grâce à son invention, son peuple est en état de lire et écrire sa langue, ce qui auparavant lui était impraticable, et il peut apprendre avec plus d'exactitude ce qui se passe et se fait chez les autres peuples; et parvenir au niveau des nations civilisées.

TRAITÉ DE LA PRONONCIATION, &c.

M. L'ÉDITEUR : En parcourant cet ouvrage, j'ai pris la liberté de faire quelques remarques, que je vous envoie, et que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre Revue.

Tout en rendant hommage au fonds du traité, je ne puis cependant m'empêcher de regretter que l'auteur ne l'ait pas orné, pour le rendre plus instructif et même amusant, d'une petite nomenclature des phrases et des locutions vicieuses les plus répandues dans ce pays, et qu'il a été à portée de recueillir en grand nombre, dans le cours de ses longues années consacrées à l'éducation.*

Quoiqu'il en soit, je procède, en suivant l'auteur page à page, et en ajoutant quelquefois des mots omis dans l'ouvrage, mais qui reçoivent l'application des mêmes règles, avec quelques dissertations, &c.

Page 68. *Ennoblir, Ennuiter* : prononcez : *anoblir, annuiter*.

70, 73, 74. *Legs* : prononcez *lé*, et non *légue*.

72. Le *f* doit se prononcer dans *bœuf, neuf, œuf, nerf*, tant au pluriel qu'au singulier : dites : "des habits neufs, une paire de bœufs, une attaque de nerfs, une douzaine d'œufs," en faisant sentir le *f*.

Si les substantifs *bœuf, neuf, œuf, nerf* sont déterminés par un complément, le *f* se lie en lui donnant l'articulation du *v*, mais le

* Ce travail a été exécuté par l'auteur du *Manuel des principales Difficultés de la Langue Française*, sous le titre de *Recueil de Locutions vicieuses*.

s s'articule *z*, si le mot commence par une voyelle : prononcez : “des œufs à la coque, des bœufs attelés, des nerfs endurcis,” comme s'il y avait “des œuf-*z* à la coque, des bœuf-*z*-attelés, des nerf-*z*-endurcis.”

Au singulier, on prononce “un œuf excellent et un œuf dur ; du bœuf en daube et le bœuf gras, un nerf insensible et un nerf foulé ;” mais on prononce le *f* dans “bœuf sauvage.” ‡

Cangrène : prononcez *kangrène*.

75. Ne prononcez pas *incog-nilo* : mouillez *gn*.

Prognostique, *prognostiquer*, s'écrivent et se prononcent : *pronostique*, *pronostiquer*.

Signal, petit ruban pour marquer l'endroit du livre où l'on est demeuré : prononcez : *siné*.

76. Dans le langage commun on dit, “Fromage d'Hongrie,” “Toile d'Hollande.” Ces expressions doivent être regardées comme fautives. L'Académie écrit : Toile de Hollande, Fromage de Hongrie. †

HENRI. Le *h* de ce mot est aspiré dans le discours soutenu, mais il ne l'est pas dans la conversation. HENRIETTE ne s'aspire dans aucun cas.

Avant-hier : prononcez : *avan-tière*.

80 *Hymne* : prononcez : *hym-ne*.

85, 86. *Quidam*, *lingual*, *obliquité*, *quadruple*, *quiétisme* *quintuple*, *quaterne* : prononcez : *kidan*, *lingoual*, *obliki-té*, *quadruple*, *kiétisme*, *kintuple*, *kouaterne*.

87. *Monsieur* : prononcez : *mociéu*.

89. *Régistre* : prononcez : *registre* ou *regitre*, et non *régistre* ni *régître*.

Transir, *transi* : prononcez : *trañcir*, *trañci*. *Vésicatoire* : prononcez : *vézicatoïre*.

91. MATHIAS : prononcez MATHIA, comme THOMAS.

93. Le *t* de *sept* ne sonne pas devant une consonne ni devant un *h* aspiré : “sept cavaliers, sept hussards ; mais il sonne quand il est seul : “ils étaient sept,” ou quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet : “sept enfans, sept hommes ; ou encore, quand il est pris substantivement : “le sept de cœur.”

94. *Juillet* : prononcez : *jui-llè*, et non *ju-ïllette*, ni *ju-yel*.

‡ Quoique le Dr. MELLEUR et l'auteur du *Manuel* aient leurs autorités pour dire des bœuf, des œuf, des nerf, nous pensons et prononçons comme notre correspondant ; mais nous ne sommes plus de son avis, quant au changement de *f* en *v* devant une voyelle : nonobstant clameur de hero, et toute autorité à ce contraire, nous dirons toujours un “œuf excellent,” comme un “œuf à la coque,” du “bœuf en daube,” comme du “bœuf à la mode ;” un “nerf insensible,” comme le “nerf optique ;” quoique l'usage veuille qu'on prononce “neuf ans,” neuf hommes.” Il est aussi aisé de dire le “bœuf gras” que de dire un “bœuf sauvage,” et un “œuf dur” que des “œufs en omelette.”

† Dans notre Dictionnaire de l'Académie, nous trouvons, au mot *toile*, “Toile de Hollande, ou d'Hollande.”

Sanguin, sanguinaire, vuide : l'u ne se prononce pas. *Pensum* : prononcez : *pénson*.

102. *Automne* est décidément masculin, comme *hiver, été* : "automne pluvieux, et non pluvieuse."†

103 et 104. Dans la liste des noms masculins, l'auteur a omis les suivants, qui sont d'un usage journalier : *décombres, pétale, légume, parafe, mânes, pleurs, acrostiche, panache, ouvrage, épisode, obélisque, arrosoir, échange, enclume, hémistiche, augure, autel, ulcère, orge, offertoire, omnibus* (voiture à 4 roues).

L'auteur place *obsèques* parmi les noms masculins : il est féminin.

Espace est féminin en terme d'imprimerie et de musique.

Période : substantif qui signifie *chemin autour*. Ce substantif est féminin toutes les fois qu'il présente un sens conforme à sa signification ; comme : "le soleil fait sa période en 365 jours :—la période oratoire est une phrase où plusieurs pensées viennent rayonner autour d'une pensée importante." Mais il est masculin quand on ne marque qu'un point de la période : "la maladie est au dernier période." C'est le point le plus élevé.

Aigle est masculin lorsqu'on veut désigner l'oiseau même, le mâle de l'oiseau qui porte ce nom : "l'aigle est fier ;" mais en parlant de la femelle, on dit : "l'aigle est remplie de tendresse pour ses petits ; elle les défend avec courage."—*Aigle* est encore masculin, en parlant d'un homme de génie : "c'est un aigle ; et il est féminin dans le sens d'enseigne, d'armoirie, de drapeau : "l'aigle impériale, les aigles romaines."

Cigare. Le genre de ce mot est encore douteux : l'Académie ne le donne pas. *Boisje* le fait féminin. "Je lui présentai une cigare ; il fut ravi, et me fit signe de fumer avec lui." (DE CHATEAUBRIAND). Différents écrivains le font masculin, et ce dernier genre paraît convenir à Messieurs les fumeurs : "J'avais tiré la lunette de son étui, et je le tournai dans mes doigts avec distraction ; tout en fumant un cigare à la fenêtre." (L'HERMITE, &c.)

107. A la liste des noms féminins on peut ajouter les suivants, qui sont cause de fautes journalières : *ouïe, épitaphe, losange, décroloire, offre, nacre, patère, omoplate*.

Risque. Le genre de ce mot a été longtemps incertain : PASCAL, SCARRON l'ont fait féminin ; MENAGE, TRÉVOUX l'ont fait masculin. L'Académie, dans son Dictionnaire, est de l'avis de ces derniers : elle en excepte cependant cette phrase : "à toute risque," pour dire "à tout hazard."

† AUTOMNE. s. m. et f. (On prononce *Autonne*). Un bel Automne. Un Automne fort sec. Une Automne froide et pluvieuse. Une Automne saineuse. — Dictionnaire de l'Académie.

Tout nom de ville qui se termine par une syllabe féminine, comme Rome, Marseille, est généralement féminin : on dit : "Rome la sainte ; Toulouse la savante." Dans tout autre cas, il est masculin : "Lyon est fameux par ses étoffes de soie ; Toulon est renommé par son port, &c. On excepte Jérusalem, Sion, Ilion.

108. *Gens* : prononcez *jan*, et non *janse*. Ce mot exige que l'adjectif qui le précède soit au féminin, et l'adjectif qui le suit, au masculin : "les vieilles gens sont soupçonneux." Cependant, au lieu de *toutes* ou emploie *tous*, 1o. quand ce mot est le seul qui précède le substantif *gens* : "tous les gens de bien ;" 2o. quand *gens* est précédé d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres : "tous les habiles gens."

Voilà, M. l'Editeur, les remarques que j'ai faites sur cet ouvrage, sauf à y revenir, si le temps et les circonstances le permettent.

PHILOGUE.

P R O B I T É,

VERTU QUI EN SUPPOSE BEAUCOUP D'AUTRES.

"IL n'y a point, selon moi, de vertu plus recommandable qu'une parfaite probité, dit madame d'ERBOUVILLE, en s'adressant à sa fille, à la suite d'une lecture qu'elles venaient de faire ensemble. Je ne regarde pas comme honnête homme, continua-t-elle, celui qui ne trompe pas, parce qu'il craint d'être découvert : c'est, au contraire, un hypocrite, qui, tôt ou tard, recevra la peine de sa fourberie. Cette réflexion me rappelle un trait cité par HERODOTE : je vais vous le raconter, ma fille, ajouta cette dame ; vous y verrez que la volonté seule de manquer aux devoirs de la justice et de la probité suffit pour être condamné par celui qui lit au fond des cœurs ; vous y verrez l'opinion des anciens sur la fausse probité, et l'horreur qu'ils témoignaient du parjure."

GLAUCUS, lacédémonien, fils d'EPICYDE, avait la réputation d'être l'homme de son temps le plus attaché aux principes de la probité et de la justice. La renommée ayant publié ses vertus jusque dans l'Asie-Mineure, un riche Milésien réduisit la moitié de son bien en argent, apporta cet argent à Lacédémone, et le mit en dépôt chez Glaucus, ne croyant pas que sa fortune fût en sûreté à Milet, à cause des troubles qui agitaient l'Ionie. Glaucus donna une marque au Milésien, à la représentation de laquelle il pourrait reconnaître la personne à qui il faudrait restituer le dépôt.

Longtems après, les enfans du Milésien vinrent à Lacédémone avec la marque dont on était convenu, et ils réclamèrent le bien de leur père. Glaucus nia le dépôt.

Cependant le remords se fit sentir ; puis cette mauvaise action

pouvait avoir des suites : alors que devenait sa brillante réputation ? Pour rassurer sa conscience, Glaucus voulut mettre les dieux dans son parti. Il alla à Delphes, pour demander à l'oracle, si, étant cité en justice, il devait jurer qu'il n'avait point reçu ce dépôt. La pythie lui répondit en ces termes : " Glaucus, fils d'Epicycle, il t'est plus avantageux, pour le présent, de jurer et de t'approprier ce bien. Jure, puisque l'homme juste n'est pas moins sujet à la mort que l'injuste ; mais sache que le parjure a un fils qui n'a point de nom, et qui, sans avoir des pieds et des mains, court avec une vitesse incroyable ; et qu'en peu de temps il renverse la maison, et fait périr la postérité de celui qui s'est rendu coupable d'un faux serment ; qu'au contraire, la maison du juste et sa postérité seront comblées de biens."

Glaucus, effrayé de la réponse de l'oracle, rendit l'argent. Mais la pythie lui dit qu'il n'était pas moins criminel pour avoir tenté le dieu, que s'il avait retenu le dépôt. La famille de Glaucus s'éteignit entièrement, et sa postérité disparut de-dessus la terre.

Vous voyez, ma fille, dit en finissant, madame d'Erhouville, dans Glaucus puni par Apollon, le juste châtement infligé par l'Être-Suprême sur le mal-honnête homme ; vous venez d'entendre la punition d'un coupable ; à présent je vais vous faire voir les avantages de la véritable probité.

ASSUDIUS-CURIANUS était fils de POMPONA-GRATILLA. Cette dame romaine déshérita son fils par son testament, parce que sa conduite lui donnait peu de satisfaction. Elle institua PLINE son héritier, avec SERTORIUS-SEVERUS, ancien préteur, et quelques chevaliers d'un nom et d'un rang distingués. Résolu d'attaquer le testament, Assudius-Curianus proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruirait l'effet de la donation. Assudius-Curianus avait en vue d'acquiescer, par cette voie, un préjugé contre la validité du testament de sa mère.

Pline devina le motif qui faisait agir ce jeune homme. Il lui répondit qu'il ne convenait pas à son caractère de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret : " d'ailleurs, ajouta-t-il, vous êtes riche, vous n'avez point d'enfans ; une donation que je vous ferais serait suspecte d'intérêt. Enfin, telle que vous la demandez, vous n'en retireriez aucun profit ; au lieu qu'une renonciation à mon droit en votre faveur vous serait utile, et je suis prêt à en passer acte, si je suis une fois persuadé que vous êtes injustement exhérité.—Eh bien ! répondit Assudius-Curianus, je vous prends vous-même pour juge."

Pline hésita un moment, et, après y avoir pensé : " J'y consens, dit-il ; car pourquoi aurais-je moins bonne opinion de moi que vous ne lémoignez l'avoir vous-même ? . . . Mais je vous proteste, et souvenez-vous-en, que j'aurai le courage, si votre cause est mau-

vaïse, de confirmer le jugement de votre mère.—Il en sera ce que vous voudrez, répliqua Assudius-Curianus, car vous ne voudrez rien que de juste.”

Pline se donna pour assesseurs les deux hommes les plus respectables de la ville, CORÆLLIUS et FRONTIN. Assisté de ces deux personnes, il prit séance dans son appartement. Assudius-Curianus plaida sa cause. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvait défendre l'honneur de la testatrice. Ensuite il se retira dans son cabinet avec ses assesseurs, et, de leur avis, il prononça le jugement en ces termes : Assudius-Curianus, votre mère a eu de justes raisons de vous déshériter.”

Un tel jugement, où Pline avait fait les fonctions de juge, d'avocat et de partie, fut respecté par celui contre lequel il était rendu. Assudius-Curianus fit assigner au tribunal des centumvirs les autres héritiers institués par le testament de sa mère, et il ne mit point Pline en cause.

Déjà le jour du jugement approchait, et les co-héritiers de Pline en redoutaient l'issue, à cause du malheur des temps : DOMITEN vivait encore, et comme quelques uns d'entr'eux avaient été amis de RUSTICUS et de GRATILLA, ils appréhendaient que, selon qu'il était arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ayant témoigné leur inquiétude et le désir qu'ils avaient de faire un accommodement, Pline se chargea de la négociation. Il offrit à Assudius-Curianus ce que les jurisconsultes appellent la *quarte falcidienne*, c'est-à-dire la quatrième partie de la succession assurée aux héritiers du sang, par la loi *Falcidia*, et il s'engagea à y contribuer à raison de sa part.

Assudius-Curianus accepta la proposition ; et ce qui montre combien une parfaite probité attire de considération et de respect, c'est que ce même Assudius-Curianus étant venu à mourir, laissa à Pline un legs dont la valeur était, à la vérité, médiocre, mais qui, dans les circonstances, devait lui faire, et lui fit en effet plus de plaisir qu'une ample et riche succession.—MADAME DE RENNEVILLE.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

“ *Lettres sur l'Éducation Élémentaire et Pratique, par Charles MONDELET, Ecr., Traduites de l'Anglais. Montréal : Imprimées et publiées par John James WILLIAMS, 1841.*” 60 pages 8vo.

Comme on le voit par le titre, l'ouvrage que nous allons passer en revue, n'est donné que comme une traduction. En effet, ces Lettres ont été publiées d'abord en anglais, dans le *Canada Times* ; et ensuite, quoique presque simultanément, en français, dans *l'Aurore des Canadas*, traduites en cette dernière langue, soit

par l'auteur lui-même, soit par une main étrangère. Cependant M. Mondelet dit, dans sa première lettre, que "la langue anglaise n'est pas sa langue maternelle," et il n'expliquerait pas à notre satisfaction comment "il a pu se hasarder à faire connaître en anglais ce qu'il regardait comme intéressant pour la société," par le désir sincère qu'il éprouvait, et l'espérance ardente qu'il nourrissait de voir étendre à toutes les classes de la société, quelles que fussent leur origine, leur religion et leur croyance politique, les bienfaits d'un système convenable d'éducation élémentaire et pratique," si son ouvrage ne s'adressait qu'au public, aux différentes classes de la société; car alors, e'eût été, ce nous semble, à la population d'origine française, et à celle des campagnes particulièrement, qu'il eût fallu s'adresser de préférence et en premier lieu. Nos compatriotes de naissance, d'extraction et de langue anglaise, il faut le dire à leur louange, sont généralement assez portés d'eux-mêmes à faire donner à leurs enfans l'éducation qui leur convient; mais malheureusement il n'en est pas encore tout-à-fait ainsi de ceux de langue française; dans plusieurs localités au moins, comme l'avoue M. Mondelet, ils ont encore besoin qu'on les stimule, qu'on les excite, qu'on les pousse, pour ainsi dire, à faire instruire leurs enfans; ils ont encore besoin qu'on leur mette sous les yeux, et qu'on les force, en quelque façon, à lire, ou à entendre lire des maximes aussi belles et aussi vraies que celles qu'on trouve dans la plupart des Lettres en question, et particulièrement dans la première et la seconde, sur l'utilité, l'avantage et la nécessité de l'éducation. Il est donc à supposer, comme la teneur de ces Lettres le donne assez clairement à entendre, que c'était moins à la population en général qu'elles étaient adressées, lorsqu'elles furent publiées d'abord successivement, dans le *Canada Times*, qu'au gouverneur et aux deux chambres de la législature, (composées en grande majorité d'individus de langue anglaise). En effet, M. Mondelet paraît compter assez sur l'impartialité, l'équité, la sagesse et les lumières du premier parlement uni, pour le croire capable de faire, dès sa première session, une loi d'éducation, ou d'enseignement public, beaucoup meilleure que toutes celles que nous a données notre ci-devant parlement provincial, malgré la plus grande somme d'expérience qu'il devait avoir, du moins quant au Bas-Canada, et la circonscription plus étroite de son action. "La législature unie, dit-il, ne peut pas, ne doit pas laisser, et ne laissera pas, espérons-le, s'écouler la première session, sans mûrir et adopter un système d'éducation élémentaire et pratique."

Puisque l'occasion se présente de parler de ce qui a été fait ci-devant, dans notre province, pour l'éducation, nous dirons que nous ne pouvons penser comme M. Mondelet, que "les établissemens temporaires et incertains pour l'éducation de la jeunesse ont produit de très grands maux dans cette province;" nous ne pour-

rions approuver cette manière de s'exprimer, quand même elle ne signifierait rien autre chose, sinon qu'il n'est résulté qu'un bien médiocre de ces établissemens temporaires. Si toujours et partout, il y eût eu ici de bonnes écoles élémentaires, il est certain que la somme du bien qui en serait résulté eût été plus grande; mais toujours est-il vrai de dire l'éducation qui est venue des écoles que nous avons eues, loin d'être un mal, est un bien réel et positif. Sans parler de nos collèges, car il ne doit pas en être question dans un plan d'éducation élémentaire et pratique, nous avons eu, et nous avons encore, lors de la publication des Lettres de M. Mondelet, en différents endroits, et particulièrement dans nos grands villages, un nombre assez considérable de bonnes écoles élémentaires, et même plus qu'élémentaires, et autant d'instituteurs dont le zèle, l'habileté et le mérite ont souvent fourni des sujets d'éloge à la presse périodique.

Mais il est temps d'en venir à l'esquisse du plan d'éducation de M. Mondelet, à la base sur laquelle il veut que repose l'édifice.

M. Mondelet veut "que l'on établisse dans chaque localité, autant que la chose sera praticable, une école anglaise et une école française, soit dans la même maison, (ce mode lui paraît préférable), ou dans deux maisons distinctes." Il pense qu'après les réflexions et les raisonnemens suggérés, par ce nouvel état de choses, les parens anglais enverront leurs enfans à l'école française, et les canadiens les leurs à l'école anglaise. Il est convaincu, qu'il en résultera une confiance mutuelle, au lieu de la méfiance réciproque qui règne actuellement, "quant à ce qui a rapport à la langue."

M. Mondelet est persuadé que l'usage de la langue anglaise deviendra général sur cette partie du continent américain, et que son système d'éducation doit être en conséquence agréable à ceux qui désirent cet événement, mais il ne veut pas de mesures coercitives: "Que ceux, s'écrie-t-il, dans sa VII^{ème} lettre, qui désirent sincèrement que l'usage de la langue anglaise devienne général, me disent maintenant, s'il est un meilleur, un plus sûr moyen de réaliser leurs vues, que ce que j'ai suggéré."

Le reste de la lettre est assez curieux, et offre assez de pensées neuves, ou nouvellement exprimées, pour mériter de trouver place ici. "Je crois, continue M. Mondelet, que de même que la race anglo-saxonne, la langue anglaise se répandra éventuellement, des bords de l'océan Atlantique jusqu'à ceux du golfe du Mexique et aux confins de la Guatimala et du Mexique, et dirigeant sa course vers l'ouest, à travers les montagnes de Roches, parviendra jusqu'à la mer Pacifique. Cet événement sera, comme de raison, accéléré, ou retardé, selon les circonstances. Néanmoins il est facile de voir que des moyens coercitifs, au lieu de hâter ce que tant de personnes désirent, en retarderont nécessairement le progrès; au contraire, un procédé prudent et judicieux, et conforme aux suggestions qui

précèdent, ne peut manquer de réussir. Il s'en suit donc que quelque paradoxal ou absurde que cela puisse paraître, au premier abord, plus vous encouragerez la langue française, et plutôt l'usage de la langue anglaise deviendra général. Nul homme sensé ne rêvera que la langue anglaise sera parlée exclusivement dans les possessions anglaises; tout ce que les hommes les plus ardents peuvent espérer, c'est qu'on la parle généralement. Quoiqu'généralement en usage aux États-Unis, elle ne l'est pas exclusivement, pas plus qu'elle ne l'est, ou ne le sera dans tout pays éclairé, où l'on apprendra toujours la riche et élégante langue française. Il n'en faut pas davantage pour faire de nous un seul peuple, et nous faire oublier notre origine. Dès l'instant que les masses pourront se communiquer leurs idées, leurs pensées et leurs désirs, le but sera atteint, et le plutôt sera le mieux."

Cette dernière proposition nous fournit l'occasion de dire qu'il nous semble qu'à l'exemple du feu comte de DURHAM, M. Mondelet attaché beaucoup trop d'importance aux distinctions nationales, ou à la différence d'origine et de langue, et leur attribue des effets dont elles sont loin d'avoir été seules la cause. A peine ces distinctions ont-elles fait sensation dans le pays, avant que d'autres causes bien plus énergiques ne s'y soient venues joindre; avant que les opinions, ou comme s'exprime M. Mondelet, les croyances politiques, divergeant de plus en plus, n'eussent poussé aux extrémités opposées les partis qu'elles avaient formés. Les pays à langue unique ou générale, ne sont pas moins que les autres sujets aux troubles politiques, aux guerres civiles et aux révolutions; témoin, autrefois l'Italie et l'Angleterre; la France, à diversos fois, dernièrement l'Espagne, et encore présentement les états espagnols du continent américain. Ce n'est point la différence d'origine ou de langue qui met, encore aujourd'hui, aux extrêmes opposés, en Espagne, les carlistes et les christinos; en France, les henriquinquistes et les républicains; en Angleterre, les hauts torys et les radicaux ou chartistes. Ce ne fut pas la différence d'origine ou de langue qui souleva les ci-devant colonies de l'Amérique anglaise contre leur métropole; et qui divisa leurs habitants en loyaux, ou loyalistes, et en insurgens; ce n'a pas été en conséquence de leur extraction nationale ou de leur langue maternelle, que MM. STUART, SHERWOOD, NEILSON, LESLIE, NELSON, TRACEY, O'CALLAGHAN, et autres, ont été élus membres de notre ci-devant chambre d'assemblée, par des majorités canadiennes, mais parce que les électeurs croyaient, ou avaient été induits à croire, que ces Messieurs auraient à cœur leurs intérêts et soutiendraient leurs opinions politiques. Il'en a été de même des candidats canadiens portés au parlement provincial par des électeurs de naissance ou d'origine britannique.

Quoiqu'il en soit, M. Mondelet n'en a pas moins raison de

vouloir que l'instituteur, non seulement n'*encourage** pas, mais qu'il *décourage** les distinctions nationales, distinctions qu'il appelle énergiquement "impies, absurdes et pernicieuses," et qu'il ne se mêle jamais activement de politique, à peine d'être destitué, ou renvoyé. "Je ne voudrais pas le désfranchiser, ajoute-t-il; qu'il vote aux élections, mais rien de plus. Il ne devrait lui être permis ni d'intriguer, ni de s'activer dans les élections, ni de devenir un parrain politique, non plus que de transformer son école en club électorique.*"

Les animosités nationales dissipées, la méfiance détruite et la confiance rétablie, il reste à surmonter les obstacles offerts par "la diversité des sectes ou des religions qui existent dans ce pays." Mais dit M. Mondelet, "le *fonctionnement* d'un système ne dépend pas de la possibilité de réduire toutes les opinions divergentes (sur le dogme) à un seul et même symbole . . . L'éducation doit être basée sur la religion, mais dans les écoles, on doit agir de manière à se mériter l'assentiment de toutes les classes, et de toutes les dénominations religieuses."

"Faut-il priver d'éducation toute une population, parce que d'une part l'on est opposé à la lecture illimitée et sans contrôle de la bible, et que de l'autre, on l'approuve?" A cette question de M. Mondelet nous répondrons comme lui, "assurément non;" c'est ce qui ne s'est jamais fait ici (et ce qui probablement ne se fera jamais,) et parce que jusqu'à présent personne n'a obligé les catholiques à faire lire la bible aux enfans, dans les écoles, non plus que personne n'a empêché les protestans de le faire; et parce qu'il y a toujours eu des écoles catholiques et des écoles protestantes, comme il y a eu des écoles françaises et des écoles anglaises.

Un moyen d'obvier à l'inconvénient dont il est ici question, ce serait de faire naître une parfaite tolérance religieuse, une entière concorde entre tous les ministres des différens cultes, et M. Mondelet semble croire la chose possible. "Il y a, dit-il, dans la bible et le nouveau testament assez de ce que l'on appelle doctrine générale qui a rapport aux actions de l'homme, et qui en doit être la règle, pour former un volume qui aurait beaucoup d'attrait et d'intérêt pour la jeunesse, et lui serait d'une grande utilité. Les principes de la morale sublime dont est rempli ce livre, sont entremêlés d'une si grande abondance et d'une telle diversité de faits, que des extraits judicieux qu'on en ferait, auraient, à cet égard, tout l'effet désiré." Il se tient pour certain qu'il "n'y aurait aucune difficulté à réunir ensemble un nombre respectable de ministres de toutes les différentes dénominations religieuses, dans la vue de s'entendre sur les extraits dont ce livre devrait être composé," et il dit que, "supposer que ces ministres seraient opposés à un tel

* Nous nous servons des termes employés par le traducteur pour rendre les mots anglais, *encourage*, *discourage*, *electioneering*.

procédé; est une insulte leur faire à tous, un libelle outrageant contre les sentimens les plus beaux de l'humanité."

Peut-être que loin de se croire dépourvus des plus beaux sentimens de l'humanité; et dignes conséquemment de l'indignation du public, en ne se conformant pas aux vues de l'auteur des Lettres sur l'Education Elémentaire et Pratique, quelques uns des ministres en question craindraient d'être accusés de tiédeur, ou d'une indifférence coupable; en fait de religion; s'ils s'y conformaient. Du moins les derniers rapports des missions, tant catholiques que protestantes, pour la propagation de la foi, sont loin de faire augurer pour un avenir prochain, non plus que pour le temps présent, un rapprochement comme celui qui a lieu présentement en Allemagne, entre les calvinistes et les luthériens, une estime, une confiance réciproque.

Pour continuer, M. Mondelet ne dit pas en quelle langue le livre dont il parle devra être composé : nous supposons que ce sera dans l'une et dans l'autre, les uns devant avoir l'honneur de l'originalité, et les autres, le simple mérite de la traduction; à moins qu'on ne se borne à extraire des anciennes versions. Dans ce dernier cas, nous n'aurions rien à dire de l'anglais, mais pour le français, nous demanderons si ce sera celui des bibles protestantes; (car les enfans des protestans fréquenteront les écoles françaises); ou un langage plus rapproché de celui des écrivains de nos jours; et auquel les protestans ne sont pas accoutumés en lisant la bible? Il y a cette autre difficulté que les catholiques admettent comme sacrés des livres que les protestans rejettent comme apocryphes : les premiers consentiront-ils à ce qu'il ne soit rien emprunté aux livres de la *Sagesse*, de l'*Ecclésiastique*, de *Judith*, de *Tobie*, des *Machabées*? les derniers voudront-ils qu'il y soit pris quelque chose? Il y a des abrégés de l'ancien et du nouveau testament en usage dans les écoles français et catholiques de ce pays; peut-être y en a-t-il aussi dans quelques écoles protestantes; mais un abrégé de la bible qui serait également agréable aux pères de famille, aux prêtres et aux ministres de toutes les dénominations religieuses, catholiques; épiscopaux, presbytériens, méthodistes, baptistes, unitaires, &c., un tel abrégé serait probablement un livre impossible à faire.

Nous ne devons pas néanmoins oublier de dire que le système de M. Mondelet a, entr'autres choses, cela de bon, qu'il exclut l'excusion: il veut que l'opération n'en soit pas confiée exclusivement au soin d'une secte quelconque; qu'elle ne soit pas laissée entre les mains de toutes les sectes, comme corps religieux; qu'elle ne soit pas placée sous le contrôle exclusif du gouvernement; enfin qu'elle ne soit pas confiée exclusivement au peuple. "Le gouvernement, dit-il, le clergé et le peuple doivent partager la responsabilité du système des écoles. La législature tracera, comme de raison, la ligne de démarcation entre eux."

Ce que M. Mondelet dit, dans sa XXXIII^{ème} lettre, du site à choisir pour une maison d'école, a dû lui mériter l'approbation de tous les lecteurs.

M. Mondelet veut qu'outre la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique, on enseigne encore, dans les écoles élémentaires, la géographie et l'histoire, particulièrement la géographie et l'histoire sacrées. Il veut qu'outre ces écoles, il y ait des écoles-modèles, où l'on enseignerait quelque chose de plus, et des écoles normales, que les instituteurs seraient obligés de fréquenter durant les vacances.

La fin au No. prochain.

M É L A N G E S .

TABLES DE CITRUS.

Le citrus était un bois d'Afrique dont les Romains faisaient des meubles fort estimés ; on ne le connaît plus maintenant. Il avait de grandes ressemblances avec le cyprès, du moins à ce qu'il paraît d'après ce qu'on en lit dans PLINE. A Rome, les tables faites de ce bois se vendaient à des prix exorbitants. Plusieurs furent payées cent à cent quarante mille francs. La plus grande, appartenant à un roi de Mauritanie, était composée de deux morceaux artistement réunis ; elle avait quatre pieds et demi de diamètre et trois pouces d'épaisseur. Une autre, d'une seule pièce, avait près de quatre pieds de diamètre et cinq pouces d'épaisseur ; elle fut appelée *nomienne*, du nom de l'affranchi de TIBÈRE qui la possédait. Ces meubles étaient estimés en raison de leurs marbrures et de leurs mouchetures, qui les rendaient semblables à la peau de la panthère, ou même à celle du paon. On préférât les bois dont les veines éclatantes offraient la nuance du vin doux.

LE CHANDELIER DU KHALIFE MANSOUR.

Parmi toutes les merveilles des arts que possédait le Khalife ABU-DJAFAR-MANSOUR, les auteurs orientaux parlent d'un chandelier d'airain servant d'horloge. Pour marquer chaque heure, il sortait un papillon qui voltigeait autour des lumières. Dès que le jour commençait, une petite figure d'homme sortait d'un autre côté, souhaitait en bon arabe le bonjour à la société, et courait se renfermer dans sa cage.

DEFENSE D'ALLER AU CABARET.

L'ARTICLE XXV de l'ordonnance de 1560, défendit aux habitants, des villes, bourgs et villages, sous peine d'amende et de prison, d'aller boire ou manger dans les cabarets. Le commentateur place sous cet article les réflexions suivantes :

“Par la bonne providence de M. le premier président MANSENCAL, de M. FABRY, lors juge-mage, cette ordonnance fut publiée en la ville de Tholose, et par M. d'ARIES, capitoul, et ses compagnons, exécutée, peut avoir vingt et un ans, tellement que ceux qui estoient domiciliez, estans trouvez en cabaret ou taverne, de quelque qualité qu'ils fussent, estoient attachez à un poteau, par le col, en un carrefour, élevé pour ceste effet, aux fins de bailler exemple et d'intimider les autres, chose qui est grandement profitable à une république, parce que les artizans et leurs serviteurs, es jours de fêtes, despensent en un repas tout ce qu'ils ont gagné en une sepmaine, de quoy ils pourraient nourrir, en vivant sobrement, tant eux que leur famille. Ainsi sont toujours pauvres et souffreteux, où ils pourroient s'acquérir quelque bien, et porter les charges de la ville ; et enfin convient qu'ils mendient misérablement, ou espousent un hospital estans vieux, impotans, et inutiles au travail, n'ayant rien réservé des labours de leur jeunesse qui passe comme fumée, sans qu'on la sente couler, attrinant après soi la froide, débile et courbe vieillesse pleine de maladies, de rhumes, de catarrhes, et laquelle on peut proprement comparer au temps d'hiver, durant lequel on mange et consomme ce qu'on a recueilly et amassé au temps d'été.”

PRETENTION D'UN ENFANT A L'ACADEMIE.

A la mort du grand CORNEILLE, survenue dans la nuit du 30 Septembre au 1er Octobre 1684, le duc du MAINE (fils naturel de Louis XIV), alors âgé de 14 ans environ, eut tout-à-coup le caprice de vouloir faire partie des quarante. Il en témoigna le désir à RACINE, alors directeur de l'Académie, qui aussitôt assambla ses collègues pour faire connaître la fantaisie du jeune prince, et demander à cet effet une surséance de quinze jours ; ce délai fut voté par acclamation. On assure que Racine fut engagé à répondre au nouveau candidat que, *lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une.* C'était pousser un peu loin l'hyperbole poétique. “Nos prédécesseurs, dit d'ALEMBERT, étaient, comme l'on voit, autant de DECIVS prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie.” Mais le protecteur de l'Académie, Louis XIV, se montra en cette occasion, observe l'écrivain contemporain qui raconte ce fait, plus difficile que l'Académie elle-même : la jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection. Ce fut THOMAS CORNEILLE qui fut nommé à la place de son frère.

POURVU QU'ON SOIT SOBRE.

VERS 1728, un nommé VILLARS confia à quelques amis, que son oncle, qui avait vécu près de cent ans, et qui n'était mort qu'à la suite d'une chute, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait

prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il haussait les épaules de pitié : " Si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas là où il est." Ses amis, auxquels il en donna généreusement, s'en trouvèrent bien, et le prônèrent. On vint chercher de cette eau merveilleuse ; alors il vendit la bouteille six francs. La cherté de l'eau augmenta son mérite : le débit en fut prodigieux. Ceux qui en prirent, et qui s'astreignirent au régime que Villars leur imposait, recouvrèrent une santé parfaite. Il disait aux autres : " C'est votre faute, si vous ne guérissez pas ; vous aimez trop les plaisirs de la table ; soyez sobre, et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins." Quelques uns profitèrent de ses avis. La fortune de cet homme augmenta avec sa réputation. Des enthousiastes le mettaient fort au-dessus du maréchal de VILLARS : " Il fait tuer les hommes, disaient-ils, et lui les fait vivre." On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de la Seine avec un peu de nitre.

ZÈLE MALADROÏT.

Sous le règne du grand FREDERIC, rien n'était plus comique que le zèle avec lequel les gens du roi exerçaient leur emploi, lorsqu'ils avaient pu extorquer quelque ordre contre la liberté de la presse. Une espèce de procureur-général, que l'on nomme fiscal-général dans les états prussiens, voulut, après la publication d'un ordre de cette sorte, montrer qu'il entendait son métier, et il intenta un procès contre l'auteur d'un ouvrage allemand intitulé *le Chien Avide*. Le bon magistrat prétendait qu'on n'avait pu vouloir désigner que le roi lui-même. Le procès allait son train ; et les graves juges étaient sur le point de condamner l'auteur du *Chien Avide*, comme criminel de lèse majesté, lorsqu'un bouquiniste vint former plainte contre l'auteur, en disant que c'était contre lui que la satire avait été faite. Le roi rit beaucoup de cette aventure, et fit prier M. le fiscal de ne point lui appliquer toutes les sottises qu'on pouvait écrire.

L'ALBUM DU BARON DE BURKANA.

On cite comme le plus original et le plus volumineux de tous les albums connus, celui du baron de BURKANA, composé de 1895 pages. Il contient 3533 témoignages d'estime et d'amitié, en prose et en vers, des compliments, des louanges, des maximes, des épigrammes, plaisanteries, anecdotes, &c. &c. &c. Il porte le titre suivant, écrit en français en latin :

" Temple de la piété, de la vertu, de l'honneur, de l'amitié et de la foi ; consacré au souvenir durable et éternel : vous donc tous qui êtes pieux comme ENÉE, forts comme HÉRCULE, amis comme PVLADES, fidèles comme ACHIATES, entrez-y, honorez-le de votre présence ; vous êtes invités par LE BARON DE BURKANA, Aleppo-Syrien."

Quel est donc ce baron Aleppo-Syrien ? On lit dans l'ouvrage du célèbre voyageur suédois HAWELQUIST : " Le 17 juillet 1755, en sortant du Caire pour voir les pyramides, notre société s'augmenta de M. le baron de Burkana, natif d'Alep, et élevé à la cour de l'empereur d'Allemagne." Ce peu de mots ne nous apprennent pas grand'chose sur son compte, mais l'album en dit plus que ne pourrait le faire la biographie la plus détaillée. Le baron parlait parfaitement bien plusieurs langues de l'Europe et de l'Orient ; il était reçu à la cour de tous les souverains ; il visitait les princes, les cardinaux, les évêques, les savans, les militaires, les moines, les bourgeois, &c. &c.

MONTESQUIEU dit de lui que, " comme le soleil, il a vu toutes les parties du monde." Le prince de LIGNE l'appelle " l'illustre galopieur éternel de toutes les parties du monde," et le prie de " saluer de sa part le grand Mogol et le roi de Monomotapa, quand il traversera leur pays."

VOLTAIRE se dit très heureux de s'inscrire dans l'album de " l'homme de tous les pays, qui parle toutes les langues, véritable cosmopolite, qui est français en Gaule, Espagnol en Ibérie, Germain en Allemagne, Anglais en Bretagne."

Le bibliothécaire PINGRE assure que tout Paris admirait, en 1753, cet homme " très érudit, gloire des Arabes." — La chevalière d'EON, alors capitaine des dragons et secrétaire de l'ambassade française en Russie, écrit qu'il ou qu'elle est charmé ou charmée d'avoir rencontré M. le baron de Burkana, pour la troisième fois dans ses voyages : " il ou elle espère le voir encore une fois à Constantinople ou à Pékin."

Une chanoinesse de Paderborn en Westphalie dit, " qu'elle chercha longtems en vain le phénix des anciens, et qu'elle l'a enfin trouvé, dans la personne du baron de Burkana, à Paris, 1749." Une autre dame le qualifie " d'abeille industrieuse, qui compose un miel précieux : " une troisième de " Mentor de l'Orient." Une marquise espagnole le déclare " *cavaliero celebre y gustuoso* ; et la comtesse de l'HOPITAL est " très charmée de la conversation et de la grandeur d'âme de ce seigneur." " Personne ne l'a vu sans l'aimer," ajoute une coquette de l'époque.

Parmi les noms célèbres qui sont inscrits dans cet illustre album, et que nous n'avons pas mentionnés, on distingue LANGLET-DUFRESNOY, CREBILLON, LADYOCAT, ARNAUD, TRONCHIN, BONNET, MURATORI, MOLINA, ZACCARIA, METASTASE, le maréchal CONTADES, VAN-SWIETEN, HALLER, GESSNER, &c. &c. &c.

Le voyage du baron de Burkana s'est terminé à Vienne, où il mourut dans une maison de santé, âgé de 70 ans, en 1766.

L'album, après avoir passé par plusieurs mains, devint la propriété de GOËTHE. Nous ignorons à quel héritier, ou à quel légataire du grand poète il est tombé en partage.

CHARLATANISME.

LE Docteur F. . . , médecin, avait coutume, lorsqu'il arrivait dans une ville où il n'était pas connu, de se plaindre amèrement d'avoir perdu son chien, en se rendant à l'hôtel, et il envoyait le crieur de la ville annoncer à tous les coins de rue, au roulement du tambour, que le Docteur F. . . promettait une récompense de 25 louis à la personne qui lui ramènerait son chien. Le crieur avait bien soin d'annoncer tous les titres académiques du docteur, et d'indiquer l'hôtel où il était descendu. Bientôt il n'était question dans la ville que du docteur F. . . "Savez-vous, disaient les commères, qu'il vient d'arriver un célèbre médecin à l'hôtel de . . . Il faut que cet homme-là soit *fameusement* riche pour offrir 25 louis à celui qui trouvera son chien." Et tandis que ces propos se propageaient de maison en maison, le docteur ne voyait assurément pas venir le chien qu'il n'avait jamais eu, mais un bon nombre de malades.

SINGULARITÉ ANGLAISE.

UN des médecins les plus distingués de Londres était tellement persuadé qu'un honoraire (*fee*) était nécessaire pour donner du poids à son opinion, que quand il se regardait lui-même la langue dans le miroir, il glissait à l'instant une guinée d'une de ses poches dans l'autre.

BOITE CURIEUSE.

LE général LAFAYETTE avait rapporté en France, au retour de son voyage aux Etats-Unis, une boîte formée de plusieurs pièces de bois précieuses par les souvenirs qu'elles révoillent.

Le corps de la boîte est fait d'un morceau de noyer noir, qui autrefois couvrait le sol de Philadelphie, et qui, en 1818, élevait encore ses rameaux en face de la salle où fut déclarée l'indépendance.

Le couvercle se compose de quatre pièces différentes :

La première est façonnée d'une branche d'un arbre forestier, dernier survivant de ceux qui virent creuser les premières fondations de Philadelphie.

La seconde est faite d'un morceau de chêne, débris du premier pont construit en 1688, sur la petite rivière du Canard. Ce morceau a été retrouvé en 1823, à environ six pieds au-dessous du sol actuel.

La troisième est tirée de l'orme célèbre sous lequel PENN fit son premier traité avec CHATCHAMANUM. Il tomba de vétusté en 1810 ; mais un de ses rejetons s'élève aujourd'hui plein de vigueur dans le jardin de l'hôpital de Philadelphie.

La quatrième rappelle des souvenirs plus anciens encore. C'est un fragment de la première maison élevée par des mains européennes sur le sol américain ; c'est un morceau d'acajou de l'habitation construite et occupée, en 1496, par Christophe COLOMB.

EXPEDIENT SINGULIER.

ON raconte que HUSSEIN, dernier dey d'Alger, désirant bâtir une fontaine, fit venir de Constantinople un des hommes les plus expérimentés dans la connaissance de la qualité des bonnes eaux. Celui-ci étant venu prit un monton qu'il coupa en quatre parties, dont il constata le poids respectif, et plaça ces quatre portions dans quatre sources différentes. Le lendemain, il les retira et les pesa de nouveau : l'une pesait plus, l'autre moins ; une seule se trouva n'avoir pas changé de poids, et la fontaine fut bâtie près de la source d'où cette dernière portion avait été tirée.

MEMOIRE D'UN MEDECIN INDIEN.

DANS un procès qui a eu lieu à Calcutta, vers le mois d'avril 1834, on a donné lecture d'un mémoire de médecin qui montait à une somme de 314 roupies d'or (plus de 120,000f.) On remarquait 14 *items* pour des pillules composées, les unes de dissolution d'or et de perles, et diamans : les autres d'une poudre de nombrils de chèvres et de singes du golfe Persique, mêlée avec du musc. Le mémoire a été réduit à 100 roupies qui avaient été payées d'avance. Certains mémoires de nos médecins du moyen âge, écrits avec bonne foi, ne le cédaient pas à celui du docteur indien en bizarrerie.

L'ORCHESTRION.

TEL est le nom d'un nouvel instrument, tout récemment arrivé de France, et qui a attiré, depuis quelques jours, la foule au *Peale's Museum*. Cet instrument colossal a été inventé par l'Allemand Jacques BLESSING, et il est importé pour la première fois dans les Etats-Unis. Il est d'une double facture à cylindre et à clavier, c'est-à-dire qu'il joue seul par ses ressorts, ou par le secours des mains, comme l'orgue, dont il égale l'immensité. Ce qu'il y a de remarquable dans cet instrument, en outre de son mécanisme, qui est un chef-d'œuvre, c'est qu'il imite tous les instruments, même le violon, en sorte qu'il forme un orchestre complet à lui tout seul. A partir de lundi prochain, cette merveille musicale sera transférée chez PINTEUX, au *Café des Mille Colonnes*, où on pourra le voir et l'entendre gratis.—*Courrier des E. U.*

CONSUMMATION,

A VISION. (By S. O. H.)

TEL est le titre d'un petit poème en vers blancs, ou sans rimes, formant une petite brochure de 16 pages in-16. Sans nous donner pour connaisseur en vers anglais, nous croyons pouvoir dire que nous trouvons dans ceux que nous avons sous les yeux de la verve et de l'imagination. L'ouvrage (que nous n'avons encore que feuilleté,) nous a paru être un peu dans le genre du *Songe* de SCIPION, et beaucoup dans celui du *Paradis Perdu* de MILTON, quant au fond du sujet et à la versification. L'auteur est un jeune typo-

graphe qui doit être loué d'avoir ainsi employé ses heures de loisir, et qui nous semble avoir mérité par là même la faveur du public. Voici ce qu'il dit lui-même dans une espèce d'Avis ou de Préface : " Cette petite pièce n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires : si néanmoins elle obtient l'approbation de la presse canadienne, et est bien reçue du public, l'auteur, jeune homme sans prétentions au rang ni à la fortune, se hazardera à faire imprimer un ouvrage de plus d'étendue, accompagné de différentes pièces fugitives, qu'il met maintenant au net, et de la publication desquelles il donnera avis préalable."

Afin que ceux de nos lecteurs qui entendent et lisent l'anglais puissent mieux juger du mérite de ce petit poème, nous leur en donnons ici le préambule ou avant-propos.

O SLUMBER ! thou dissolv'st
 The tabernacling barriers that divide
 From spirit, clay—mortal from th' immortal—
 Angels from worms—from dissolution, life ;
 Bid'st the expanding soul her trammels break,
 Fold up the veil of Time, and peer among
 Invisible and unrevealed things,
 Conceal'd by day :—this sleep's prerogative,
 Nor always her's.—'Tis only when the mind,
 Soars to the principle from whence she sprung,
 Denudes her of this incubus terrene,
 That girds fog-like her panting faculties,
 Like prison'd bird that longs to stretch the wing,
 And sail in Heav'n's translucent atmosphere,
 Or ploughs thro' soundless mysteries along ;
 Still quite incompetent as yet to span
 The vast, the incommensurable arch
 Of radiant glory that surrounds the throne,
 Where reigns in solitude the awful God,
 Upholding by his word Creation's life.
 As watch-fires in the midnight's gloom flash out
 Uncertain light upon the distant scenes,
 Still, by anticipation Time outstrips,
 And not pond'rous centuries encumber
 Her Heav'n-ward flight, till full extent,
 Crowns her aspiring aim, her latent hopes.
 O, creature wonderful ! the threads that weave,
 Thy dust-encircled essence to itself,
 Are feebler than the finest gossamer.
 But what thy mind, that grasps within its cells
 Two worlds ? In this, insolvent must thou be
 To win the next ! The empty husks of Time,
 Eternity cannot digest !

NOS ARTISTES ET ARTISANS.

TROISIEME ARTICLE.

MM. Charles LARSENEUR, André AUCLAIR, et Jacques POITRAS,
Sculpteurs en Pierre, &c. &c.

Nous avons vu un temps où il n'y avait pas à Montréal une seule maison à façade en pierre de taille : à part du portail de l'église paroissiale, on ne voyait de pierre taillée qu'aux portes de quelques autres églises, de quelques édifices publics, et de deux ou trois maisons de particuliers. Si quelque ordre d'architecture avait été employé dans ces constructions, c'était le toscan, ou tout au plus le dorique. Plus tard vint la mode de bâtir les maisons en pierre taillée pour la façade, quelquefois avec ceinture ou cordon de la même pierre, mais le plus souvent tout simplement, et sans employer aux portes aucun ordre d'architecture : enfin est venue la sculpture en pierre, les piliers et les colonnes, les chapiteaux corinthiens ou composites, taillés et feuillés, les frises sculptées et fleuries, d'après les règles de l'art.

Néanmoins les artisans renommés, les ouvriers habiles, en fait de maçonage, les bons tailleurs de pierre même, ne nous ont manqué en aucun temps : nous nous rappelons un M. MORIN, qu'on donnait comme très expert, et dont on montrait des ouvrages comme modèles : il y avait dans le même temps, ou un peu plus tard, un M. DAVELUY dit LAROSE ; M. J. B. TRIBOT dit LAFRICAIN ; vinrent ensuite M. J. CHEVALIER, qui bâtit l'église anglicane épiscopale, avec un autre architecte ; M. C. S. DELORME, M. AUDET dit LAPOINTE, M. FOURNIER, architecte ou entrepreneur pour la bâtisse de l'église de St. Jacques ; M. LAMONTAGNE, qui dirigea le maçonage de l'église paroissiale de Montréal, et autres architectes, entrepreneurs ou artisans respectables.

La taille de la pierre donne à présent de l'emploi à un nombre très considérable d'ouvriers ; la sculpture en pierre a été quelquefois en réquisition, pour ainsi parler, depuis un certain nombre d'années, et selon les apparences, elle le sera de plus en plus. Dans ce beau genre de travail, MM. Larseneur, Auclair et Poïtras sont ceux qui, à notre connaissance, se distinguent le plus présentement. Nous dirons qu'ils y excellent, ou qu'ils y peuvent exceller, car, comme l'un d'eux nous l'a fait observer, l'occasion de montrer tout ce qu'ils y peuvent faire pourrait ne se pas présenter. La frise du portail de l'église de l'Hotel-dieu est l'ouvrage de M. Poïtras ; il pourrait faire mieux encore, nous a-t-on dit, moyennant le temps, du soin et une rémunération suffisante. Une des belles tombes de notre cimetière, celle de feu Daniel TRACEY, Cécuyer, en grandes pierres de taille, dont nous avons admiré les découpures et le poli, qui nous a paru ressembler à celui

que peuvent donner au bois la varlope et le rabot, cette tombe est l'ouvrage de M. Larseneur : mais il peut faire encore mieux, nous a-t-il dit lui-même, et beaucoup mieux. Il peut, M. Poïtras et M. Auclair peuvent sculpter la pierre comme on sculpte le bois ; pourvu toutefois qu'on n'exige pas des dimensions trop petites, ou des formes trop minces, où la rupture serait à craindre, ou pour mieux dire, inévitable. M. Larseneur a trois fils, qu'il a instruits dans son art, et auxquels il a, pour ainsi dire, communiqué son habileté. La sculpture en pierre ne pouvant pas leur fournir constamment de l'emploi, les personnes que nous venons de nommer, taillent aussi, ou font tailler de la pierre, ou conduisent des ouvrages de maçonnerie.

FACÉCIES, ESPIÈGLERIES, BONS-MOTS, &c.

UN Irlandais ayant cassé une vitre, en passant dans une rue, hâta le pas, pour s'éloigner de la maison : mais il fut suivi et rejoint par le propriétaire, qui lui dit d'un ton élevé : “ Navez-vous pas cassé une vitre, en passant près d'une de mes fenêtres ?—Sans doute, répartit le fils d'Erin, et ne vous êtes-vous pas aperçu que je courais à la maison chercher de quoi vous la payer ? ”

“ Le pauvre N. . . ., l'avocat, est mort, dit un des juges des cours civiles d'Angleterre, et j'apprends que le pauvre homme n'a laissé que peu d'effets.—Il avait si peu de causes, dit M. L. . ., qu'il ne pouvait pas laisser beaucoup d'effets.

“ Si je suis découvert, je suis perdu, ” s'écria le héros du mélodrame de Cobourg, en allant se cacher dans un cabinet. “ Si vous êtes découvert, vous êtes trouvé, ” s'écria aussitôt un plaisant du parterre.

“ STERNE, qui traitait assez mal sa femme, faisait un jour devant GARRICK l'éloge de l'amour conjugal. “ L'homme qui maltraite sa femme, dit-il, mériterait que sa maison lui brûlât sur la tête.—Je pense que votre maison est assurée, ” répliqua Garrick.

Une année que le mois de juillet était extrêmement humide et froid, quelqu'un demanda à QUIX s'il se rappelait avoir jamais vu un été semblable. “ Oui, répondit-il, dans le mois de janvier dernier. ”

La comtesse de Kenmuré passant, au sortir de l'église, par une ruelle remplie de mendiants (à Dublin), en remarqua un qui lui parut plus malheureux que les autres. “ Qu'avez vous donc, lui dit-elle, bon homme ? ” Le mendiant, qui la savait aussi simple que charitable, lui répondit : “ hélas ! madame, je suis sourd et muet.—Sourd et muet ! Eh ! depuis quand êtes-vous ainsi affligé ?—Depuis que la fièvre m'a pris, la veille de Noël. Ah ! pauvre homme. ” Puis elle lui donna un écu, et s'éloigna en déplorant son infortune.

Vers la fin de l'automne, un monsieur irlandais voulant faire escompter une lettre de change, le banquier alléguait des difficultés, comme c'est l'ordinaire : "Vous voyez, monsieur, dit-il, qu'elle a beaucoup de jours à courir.—Cela est vrai, répliqua le premier, mais je vous prie de vouloir bien observer que ce sont les plus courts de l'année."

Le fameux Daniel Burgess dinant un jour chez un monsieur de ses amis, un grand fromage non entamé fut apporté sur la table. "Où faut-il que je le coupe ?" dit Daniel.—"Coupez-le où vous voudrez, M. Burgess," répondit l'ami. Burgess appella le valet et lui dit : "Portez ce fromage chez moi, c'est là que je veux le couper."

Un restaurateur de Bristol, dont on aimait à fréquenter la maison, à cause de ses bons-mots et de ses saillies spirituelles, et qui, pour faire raison à ses hôtes, buvait quelquefois plus qu'il n'aurait voulu, disait facécieusement qu'il était obligé de *se tuer pour vivre*. En effêt l'eau de vie lui donna finalement la mort.

A l'endroit où un chemin traverse un étang dans le comté de Tipperary (en Irlande), on a planté un piquet auquel on a cloué une planche portant cette inscription : "Ceci est pour avertir que quand l'eau est au-dessus de cette planche, le chemin est impassable."

Le fameux M. AMNER passant dans une rue à Windsor, deux jeunes garçons qui regardaient par une fenêtre d'un étage supérieur, se mirent à crier : "Voilà ce M. Amner qui parle si incongruement." Les ayant entendus, il leva les yeux vers eux ; et leur dit : "Je vous connais, mes petits drôles ; si je vous tenais ici, je vous ferais descendre l'escalier bon train."

Trois jeunes étourdis, qui se croyaient fort spirituels, ayant rencontré un respectable vieillard, près d'Oxford, voulurent se divertir à ses dépens : "Bonjour, père Abraham," dit l'un d'eux ; "bonjour, père Isaac," dit le second ; "bonjour père Jacob," dit le troisième. "Je ne suis ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob, répondit le vieillard ; je suis Saül, fils de Cis, qui sortit pour chercher les ânes de son père, et voilà que je les ai trouvés."

Un domestique irlandais ayant passé quelque temps en Ecosse avec son maître, lorsqu'il fut revenu dans son pays, quelques uns de ses compatriotes lui demandèrent comment il avait trouvé l'Ecosse. "Je vous dirai ce qui en est, répondit-il ; j'ai été malade tout le temps que j'y suis demeuré, et si j'y étais resté jusqu'à aujourd'hui, il y a un an que je serais mort."

Un monsieur voyageant en Irlande, avait une pièce d'or qu'il ne pouvait faire accepter, parce qu'elle était trop légère. Il la donna

à son valet, en lui disant de tâcher de la faire passer sur la route. Le soir, il lui demanda s'il avait réussi. "Oui, répondit le valet, mais il m'a fallu user de ruse : à une barrière où j'avais quatre deniers à payer, je l'ai caché entre deux demi-deniers, et l'homme l'a mise dans sa poche sans l'avoir vue."

WARNER, ci-devant éditeur de journaux et de brochures, étant près de sa fin, une dame du voisinage envoya sa servante lui demander comment il se trouvait. "Dites à votre maîtresse que j'espère me rendre à la nouvelle Jérusalem," dit-il d'une voix presque éteinte. "Ah ! cher monsieur, répartit la jeune fille, j'ose dire que l'air d'Islington vous ferait beaucoup plus de bien : " et elle rapporta à sa maîtresse que M. Warner allait partir pour une ville nommée Nouvelle-Jérusalem.

Feu le colonel C. . . . , faisant un jour des réflexions sérieuses sur sa conduite déréglée et sa mauvaise renommée, dit à un seigneur de ses amis : " Si la réputation était une chose qui pût s'acheter, je donnerais volontiers £10,000 pour en avoir une bonne. — Vous ne pourriez plus mal employer votre argent," répartit l'ami. — " Comment cela ? " répliqua le colonel. — " Parce que, répondit le noble homme, au bout d'une semaine, vous l'auriez perdu."

Un jeune fat entrant dans la boutique d'un barbier, demanda au garçon s'il avait jamais rasé un singe. — " Non, monsieur, répondit le garçon, mais si vous voulez bien vous asseoir, je vais essayer."

Comme GUILLAUME IV allant recevoir une adresse de la Cité, sa majesté demanda à M. WARD, un des schérifs sortant d'office, qu'elle était son occupation ou sa profession. M. Ward répondit que c'était celle d'armateur (*shipowner*). " Je viens, dit le roi, de devenir moi-même armateur, et j'espère être aussi heureux que vous paraissez l'avoir été."

Un professeur de chimie faisait ainsi dernièrement le portrait du célèbre M. BOYLE. " C'était un grand homme, un homme très fort ; il fut le père de la chimie moderne, et le frère du comte de CORK."

Quelques jeunes gens se trouvant ensemble dans une auberge, à la campagne, l'un d'eux proposa de jouer, pour passer le temps. " J'ai quatorze bonnes raisons, dit un autre, pour ne pas jouer. — Quelles sont-elles ? " dit un troisième. " D'abord, répondit-il, je n'ai pas d'argent. Oh ! dit l'autre, quand vous auriez quatre cents raisons, vous pourriez vous dispenser d'en citer une seconde."

A une discussion récente sur quelques points de l'histoire biblique, il fut remarqué qu'il n'était fait aucune mention de la mort d'Eve. " Ni de celle d'Adam," observa quelqu'un de la compagnie. — Je vous demande pardon, répartit une pieuse dame, qui

commençait à penser qu'il y avait trop de scepticisme dans ces remarques : si vous lisez votre bible attentivement, vous trouverez qu'il y est dit qu' *Adam fut recueilli avec ses pères*."

Une dame de qualité désirant conserver un baril d'excellente petite bière, demanda à son sommelier comment il fallait faire pour la préserver. "Madame, dit celui-ci, le meilleur moyen que je connaisse, c'est de mettre à côté un baril de bonne bière forte (*ale*)."

Un étudiant irlandais au collège d'Oxford trouvant que l'entretien d'un cheval lui coûtait trop, il pensa qu'il pourrait l'accoutumer à se passer de foin et d'avoine, et tous les jours il diminuait sa portion, jusqu'à ce qu'enfin l'animal mourut d'inanition. Un de ses amis lui ayant demandé comment il se faisait que son cheval était mort, il répondit : "Je pensais pouvoir faire en sorte qu'il vécût sans manger ; mais il est mort malheureusement comme j'achevais de l'y accoutumer."

Le célèbre orateur irlandais CURRAN, invoquant des points de loi, dans un de ses discours, lord CLARE s'écria : "Si cela est loi, M. Curran, je ferai bien de brûler tous mes livres de droit.—Vous ferez mieux de les lire, milord," répartit Curran.

Quelques officiers anglais conversant un jour avec le Dr. STERNE, astronome américain, sur le malheur des temps, occasionné par la continuation de la guerre en Amérique, l'un d'eux crut le mystifier en lui faisant cette question : "Puisque vous êtes mathématicien, monsieur, vous pourriez sans doute me dire, combien il faudrait de temps pour surmonter des difficultés insurmontables.—Oui, répondit M. Sterne, autant qu'il vous en faudrait pour parvenir au fond de l'abîme sans fond.—Je vois, répartit l'Anglais, ue vous êtesq trop *profond* pour moi."

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

MM. COCHRAN et DUMOULIN, nommés Commissaires pour s'enquérir de l'état de l'administration de la justice, &c., dans le District de Gaspé, sont partis de Québec, le 12, dans l'*Unicorn*.

William WALKER, Ecuier, a été élu membre de la Chambre d'Assemblée pour le comté de Rouville.

J. E. TURCOTTE, Ecuier, a été réélu pour le comté de St. Maurice, et l'hon. F. HINKS, pour le comté d'Oxford (H. C).

Edward DOWLING, Ecuier, Régistrateur pour l'arondissement de Montréal, a nommé Ovide LEBLANC, Ecuier, Notaire, son Député, à la place de feu Léon GOSSELIN, Ecuier.

NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

NES : A Montréal, le 15, à M. Louis GLOBENSKY, Marchand, un fils ;
 Au même lieu, le 24, à A. CUVILLIER, fils, Ecuyer, un fils.

MARIES : A St. Paul de la Valtrie, le 19 Mai dernier, M. Laurent DESAUVNIER, Notaire, à Dlle Rose-Anne BRUGUIERE ;

A Napoléon-ville, (Louisiane), le 24 Mai dernier, M. le Dr. P. DANSEREAU, à Dlle Félicie ARBONNAN ;

A Montréal, le 6 Juin dernier, M. Louis AUDET dit LAPOINTE à Dlle. Adélaïde MAILLOU ;

A L'Assomption, le 11 de ce mois, P. R. FAUTEUX, Ecuyer, à Dlle. Esther-Adèle, deuxième fille de J. M. RAYMOND, Ecuyer, M. P. P.

A Montréal, le 12 du M. Alexandre DESEVE, Etudiant en Droit, à Dlle. Margerite LENOIR dite ROLLAND :

A Québec, le 13, Joseph COTE', Ecr. M. D. à Dlle. Marie-Constance GAULIN.

Au même lieu, le 26, Pierre BAILLARGEON, Ecr. M. D., à Dlle. Marie-Geneviève-Angèle, fille ainée de Joseph PAINCHAUD, Ecr. M. D.

A Augusta (H. C.), le 27, Robert WEIR, fils, Ecr. à Dlle. Sophia Maria, fille de R. C. HENDERSON, Ecr. M. D.

DECEDES : Dernièrement, à Drummond, près Randalstown, en Irlande Grace WALLS, âgée de 108 ;

Aux Opelousas (Louisiane), le 12 juin dernier, M. Jacques METHOT, natif de Montréal ;

A Montréal, 1er de ce mois, M. Clément PERRAS, âgé de 92 ans ;

Au même lieu, le 2, Marie-Archange-Virginie, enfant de M. Pierre JODOIN, Marchand, âgée de 4 ans et demi ;

A Verènes, le 5, Nicholas MASSUE, Ecuyer, âgé de 63 ans ;

A la Rivière des Prairies, Paul MONARQUE, Ecuyer, âgé de 88 ans ;

A Chambly, le 8, à l'âge de 67 ans, l'hon. Samuel HATT, Seigneur du lieu, et ci-devant membre du Conseil Législatif du Bas-Canada ;

A Laprairie, le 12, J. B. Michel, enfant de J. B. VARIN, Ecr., âgé de 2 ans et 6 mois ;

A St. Hyacinthe, le 14, à l'âge de 22 ans, Dame Emilie GERMAIN, Epouse de M. J. B. St. DENIS, Marchand ;

A Québec, le 15, le Rev. Joseph BROWN, âgé de 37 ans.

A Montréal, le 16, M. François CADOTTE, Marchand, âgé de 36 ans ;

Au même lieu, le 17, Francis FARISH, Ecuyer, âgé de 70 ans ;

Au Côteau du Lac, le 18, Simon FRASER, Ecuyer, âgé de 48 ;

A Québec, le 19, Messire J. O. FORTIER, Prêtre, agé de 26 ans ;

Le même jour, à St. Jacques, M. Jean Guildry dit LABINE, âgé de 87 ans.

A Kingston, le 23, (noyé) William Augustus, enfant de J. BARY, Ecr., âgé de 7 ans et 10 mois ;

A Québec, le 25, à l'âge de 79 ans, Louis A. LAGUEUX, Ecuyer.

A Chatham, le 29, M. Ephraïm FULLER, âgé de 87 ans.

COMMISSIONNES :—Alexander BUCHANAN, Ecr., C. de la R. premier Commissaire, et Joseph André TASCHEREAU et James SMITH, Ecuyers, Avocats, Commissaires adjoints, pour s'enquérir des lois, &c., concernant la tenure Seigneuriale ;

Le Révd. Matthew LANG, un des Examineurs des Ecoles, pour la ville de Québec ;

Auguste SOULARD, Thomas CASAULT, N. C. FAUCHER, et W. B. HARTLEY, Avocats et Procureurs, pour le Bas-Canada ;

Sévère DORION, Ecr. Médecin et Chirurgien ;

M. Thomas MICHAUD, Notaire Public.